

Mémoire de master 2 professionnel / juin 2022



Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire civilisation patrimoine

Parcours - cultures de l'écrit et de l'image

La Révolution de l'esprit : parcours d'un livre de Sénac de Meilhan

Cyprien ALBERTI

Sous la direction de Fabienne Henryot
Maître de conférences - ENSSIB

Remerciements

Je remercie tout d'abord Madame Fabienne Henryot de m'avoir accompagné dans le cadre de ce mémoire de recherche. Grâce à son expertise, j'ai pu enrichir mes connaissances en matière d'histoire du livre et améliorer l'analyse de mon objet d'étude.

Je remercie également les bibliothécaires des fonds anciens de Nantes, Versailles, Strasbourg, Paris et Rouen qui m'ont fourni les informations que je recherchais à propos du livre étudié pour ce mémoire.

Je remercie enfin toutes les personnes de mon entourage qui m'ont soutenu pendant cette année de recherche.

Résumé :

Des Principes et des causes de la Révolution en France est un pamphlet publié en 1790 par Gabriel Sénac de Meilhan. Son écriture, sa production, ainsi que sa réception critique, sont autant de phénomènes qui reflètent la complexité politique de l'époque. Pendant plus de deux siècles, le libelle parcourt le monde du livre, faisant aussi bien l'objet de ventes aux enchères que de relectures attentives. Aujourd'hui conservé dans plusieurs établissements publics, il offre un témoignage instructif sur l'histoire littéraire et matérielle de la Révolution française.

Descripteurs :

Révolution française, Histoire du livre, Sénac de Meilhan, Contre-Révolution, Lumières, Ancien Régime, écrivain, Versailles, aristocratie, émigration, libelle, brochure, pamphlet, correspondance, Montesquieu, édition, imprimerie, Londres

Abstract :

Des Principes et des causes de la Révolution en France is an essay published in 1790 by Gabriel Sénac de Meilhan. Its writing, production, and critical reception indicate the political complexity of its time. During two centuries, this libel evolves into the book world, being sold in auction or rediscovered by other writers. Now conserved by public institutions, it offers an instructive testimony about literary and material history of the French Revolution.

Keywords :

French Revolution, History of book, Sénac de Meilhan, Counter-Revolution, Enlightenment, Ancien Régime, writer, Versailles, aristocracy, emigration, libel, booklet, pamphlet, correspondence, Montesquieu, edition, printing, London

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
Un gascon à la cour du roi.....	7
La fin d'un monde	8
Au siècle des Lumières	9
Un émigré parmi d'autres	10
L'imprimé à l'aube de la Révolution.....	11
Un acteur de son temps.....	12
CHAPITRE 1 : DES PRINCIPES ET DES CAUSES D'UN DISCOURS MONARCHISTE.....	13
1.1 - Au service de sa majesté.....	13
<i>1.1.1 - Une carrière politique manquée</i>	<i>13</i>
<i>1.1.2 - Un homme de lettres ambitieux.....</i>	<i>13</i>
1.2 - La fin de l'Ancien Régime	14
<i>1.2.1 - La monarchie sur le temps long.....</i>	<i>14</i>
<i>1.2.2 - Une société en mutation</i>	<i>16</i>
<i>1.2.3 - Le rôle des Lumières</i>	<i>18</i>
1.3 - Les limites d'une analyse biaisée.....	20
<i>1.3.1 - Un regard sur le rôle des femmes</i>	<i>20</i>
<i>1.3.2 - L'insaisissable ministère des Finances</i>	<i>21</i>
CHAPITRE 2 : ÉDITER SOUS LA REVOLUTION	24
2.1 - Du système corporatiste au système libéral	24
<i>2.1.1 - Le livre politique à la veille de la Révolution.....</i>	<i>24</i>
<i>2.1.2 - Bouleversements révolutionnaires</i>	<i>25</i>
2.2 - À l'ombre de la légalité.....	26
<i>2.2.1 - Sénac de Meilhan a-t-il craint la censure ?.....</i>	<i>26</i>
<i>2.2.2 - Éditer depuis l'étranger</i>	<i>27</i>
2.3 - Le livre, un acteur de son temps.....	27
<i>2.3.1 - La question de la rubrique « Londres »</i>	<i>27</i>
<i>2.3.2 - Édition et impression</i>	<i>30</i>
<i>2.3.3 - Un réseau de libraires parisiens.....</i>	<i>31</i>
2.4 - Un livre, trois versions.....	33
<i>2.4.1 - Les versions parisiennes (1790)</i>	<i>33</i>
<i>2.4.2 - La version de Saint-Pétersbourg (1791)</i>	<i>39</i>
CHAPITRE 3 : ITINERAIRE D'UN OUVRAGE POLITIQUE.....	41
3.1 - Un succès en demi-teinte	41
<i>3.1.1 - Un objet de consommation</i>	<i>41</i>

3.1.2 - <i>La critique littéraire</i>	43
3.1.3 - <i>Possibles influences</i>	45
3.2 - Postérité au XIX^e siècle	46
3.3 - Conservation et rééditions	49
3.3.1 - <i>Exemplaires disponibles en France</i>	49
3.3.2 - <i>Rééditions aux XX^e et XXI^e siècles</i>	53
CONCLUSION	56
SOURCES	59
Sources imprimées	59
<i>Sources imprimées sous la Révolution et l'Empire</i>	59
<i>Sources imprimées au XIX^e siècle</i>	59
<i>Catalogues de ventes</i>	60
Sources publiées	60
BIBLIOGRAPHIE	61
Ouvrages généraux	61
<i>Dictionnaires thématiques</i>	61
<i>La France au XVIII^e siècle</i>	61
<i>Révolution française et Contre-Révolution</i>	61
<i>Histoire du livre</i>	61
<i>Histoire de l'émigration</i>	62
Ouvrages spécifiques	62
<i>Le monde du livre au XVIII^e siècle</i>	62
<i>Le monde du livre sous la Révolution française</i>	63
<i>La Contre-Révolution intellectuelle</i>	64
<i>Sénac de Meilhan</i>	64
<i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i>	65
<i>Contexte d'écriture, de production et de réception du livre</i>	65
Sitographie	66
GLOSSAIRE	67
TABLE DES ILLUSTRATIONS	69
TABLE DES MATIERES	71

INTRODUCTION

« De 1789 à la Restauration, paraissent de multiples ouvrages dans lesquels le désir de rendre compte des événements, de les comprendre et de les interpréter, va de pair avec la volonté de justifier sa conduite et de combattre ses adversaires¹. »

On ne saurait mieux définir l'ambition politique de Sénac de Meilhan. Lorsque celui-ci publie son ouvrage *Des principes et des causes de la Révolution en France*, à la fin de l'année 1790, il réside alors à l'étranger. En exil depuis plusieurs mois, il tente de prendre de la hauteur sur ce qui deviendra l'un des épisodes les plus célèbres de l'histoire de France. Conscient d'être le contemporain d'un bouleversement majeur, il ambitionne d'en identifier les causes à travers un livre avec lequel il compte alimenter sa carrière littéraire, au même titre que ses productions précédentes. Pour ce faire, il en commande la production et la diffusion, afin de faire connaître sa pensée au plus grand nombre. Le parcours de cet ouvrage singulier est un témoignage du fonctionnement de la chaîne du livre à l'époque de la Révolution française, de sa conception intellectuelle à sa fabrication matérielle.

UN GASCON A LA COUR DU ROI

Gabriel Sénac de Meilhan est né en 1736 à Versailles. Il est le fils de Jean-Baptiste Sénac, premier médecin du roi et anobli de ce fait. Sa mère, Marie-Thérèse Tanet, est issue d'une famille de marchands girondins. Devenu avocat au parlement de Paris en 1762, il commence à travailler dans l'administration l'année suivante. Il est successivement nommé à l'intendance de La Rochelle, de la Provence et de Valenciennes. Cette dernière charge est l'objet du premier ouvrage consacré à Sénac de Meilhan au XIX^e siècle². Ses relations à la cour lui font envisager une carrière politique, mais la Révolution y met un terme. Il se tourne finalement vers la littérature, discipline qui lui permet finalement d'accéder à la postérité.

Dès la fin des années 1960, l'intendant du Hainaut fait l'objet de biographies soignées. L'ouvrage d'Henry Stavan est une synthèse très littéraire, qui a souvent recours à la citation. L'auteur est relativement partisan de son objet d'étude et défend une vision plutôt conservatrice et libérale de l'histoire du XVIII^e siècle. L'analyse veut adopter un recul critique, mais reste assez limitée et partisane. Son but n'est pas d'étudier en détail son œuvre en tant qu'intendant. Stavan résume correctement la période d'émigration et montre bien la continuité des ambitions politiques déçues de Sénac de Meilhan³.

¹ BURNAND Léonard, « Entre légende noire et réhabilitation : les historiens face à Necker », *Cahiers staëliens*, n°55, 2004, p. 32

² LEGRAND Louis, *Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut & du Cambrésis sous Louis XVI*, Valenciennes, Jules Giard, 1868

³ ROCHE Daniel, « H. A. Stavan, *Sénac de Meilhan (1736-1803) -Moraliste romancier, homme de lettres.* (Bibliothèque de Littérature et d'Histoire), 1968 », *Dix-Huitième Siècle*, n°3, 1971, p. 429

Après les monographies d'André Vielwahr en 1970 et de Guy de Monsebernard en 1969, l'étude de Sénac de Meilhan s'enrichie d'un nouveau portrait par Pierre Escoube en 1984. Le livre s'attarde autant sur les relations humaines de l'individu qu'à son parcours intellectuel et littéraire, en analysant toutes les œuvres de Sénac, sans se limiter à *L'Emigré*, seul ouvrage réédité à l'époque du compte-rendu. Dans la revue *Dix-Huitième Siècle*, Michel Delon souligne l'approche contre-révolutionnaire de Pierre Escoube. Il salue cependant le travail sur les sources manuscrites, dont certaines sont inédites à l'époque de la publication de la biographie⁴.

Il faut attendre le Bicentenaire de la Révolution française pour que l'on s'intéresse véritablement à l'œuvre littéraire de Sénac. Celle-ci est abordée sous un angle littéraire et se consacre surtout à son célèbre roman épistolaire *L'Emigré*, publié en 1797. Homme politique autant qu'homme de lettres, Sénac de Meilhan fait l'objet d'une historiographie à plusieurs versants. Celle-ci bénéficie des apports d'historiens, mais aussi de spécialistes en littérature et en philosophie.

Écrit dans un contexte difficile, *Des principes et des causes* est publié en France alors que Sénac entame le début de ce qui va se révéler être un long parcours d'émigration. Loin d'être un cas isolé, il est l'incarnation du contre-révolutionnaire lettré qui fait le choix de mener son combat politique depuis l'étranger.

LA FIN D'UN MONDE

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la Contre-Révolution intellectuelle apparaît très tôt, avant même les heures de 1789. Une partie de l'aristocratie, dont Sénac de Meilhan, a conscience des impasses du système et en propose une critique raisonnée. Cependant, ils ne mesurent pas l'ampleur des aspirations au changement qui traversent toutes les couches du pays. Partisans d'une réforme de la monarchie, tout au plus d'une révolution à l'anglaise, ils sont bien vite marginalisés par la polarisation du débat politique, qui met en avant les extrémistes au détriment des modérés.

Dans son ouvrage sur *Le siècle des révolutions*, Edmond Dziembowski choisit la date du 21 février 1787 pour faire débiter le processus de la Révolution française. C'est le jour où Calonne, contrôleur général des finances, prend la parole à l'Assemblée des notables pour dénoncer ce qu'il appelle les « abus », c'est-à-dire les privilèges fiscaux de la noblesse. Les fondations de la monarchie d'Ancien Régime sont ainsi contestées deux ans avant les événements de 1789. Cette prise de position, radicale pour l'époque, lui vaut d'être renvoyé par Louis XVI le 10 avril de la même année⁵. L'évènement ne laisse pas indifférent les contemporains.

⁴ DELON Michel, « Pierre Escoube : *Sénac de Meilhan (1736-1803)*, 1984 », *Dix-Huitième Siècle*, n°18, 1986, p. 541

⁵ DZIEMBOWSKI Edmond, *Le siècle des révolutions*, Paris, Perrin, 2019, p. 492

Selon Sénac de Meilhan, la principale cause de la Révolution française est la révolte nobiliaire de 1787. La thèse est reprise par Jacques Godechot, historien de la Contre-Révolution⁶. En effet, c'est de la noblesse qu'émerge les premières contestations de la dynamique réformatrice insufflée par le roi. En 1789, la cour de Louis XVI est un compromis fragile entre le pouvoir royal et les aspirations au changement de l'Assemblée constituante. C'est ce qu'explique Charles-Eloi Vial dans son ouvrage sur la fin de la monarchie : « Incapable de s'adapter, la cour signa son propre arrêt de mort. En refusant son soutien à la Révolution, Louis XVI condamna la monarchie⁷ ».

Cette atmosphère de changement influence très tôt Sénac de Meilhan. Le contexte intellectuel dans lequel il évolue est aussi propice à la réflexion que le contexte politique est ankylosé. Devant faire face à une époque en mutation, la frange conservatrice développe une pensée politique qui tente de conjuguer la tradition monarchique avec les aspirations de l'époque. Ce discours médian se révèle bien vite incapable de faire face aux bouleversements révolutionnaires.

AU SIECLE DES LUMIERES

L'historiographie s'intéresse tardivement au cas des monarchistes modérés, la rhétorique contre-révolutionnaire classique ayant davantage les faveurs des historiens, que ce soit pour abonder dans son sens ou, au contraire, en montrer les limites. La pensée contre-révolutionnaire modérée reste peu étudiée dans l'historiographie de la Révolution française, contrairement à la pensée de l'abbé Barruel ou de Joseph de Maistre. Quelques monographies sont consacrées à ces individus mais pas d'étude globale sur ce courant de pensée. De fait, bien rare sont les auteurs à aborder la question de manière dépassionnée. La Révolution française fait partie de ces périodes où la vivacité des divisions de l'époque connaît un retentissement important dans son historiographie.

La naissance du royalisme prend acte de la division politique du pays : désormais, la France n'est plus une. Le monde des intrigues de cour où l'on se dispute les faveurs du roi est révolu. Les contre-révolutionnaires partagent le même constat politique mais ont des opinions divergentes quant aux solutions à appliquer. Les contre-révolutionnaires libéraux souhaitent limiter la monarchie par une constitution aristocratique, ce qui est une originalité doctrinale dans un conservatisme français majoritairement absolutiste. Ils proposent une réforme libérale de la monarchie absolue sous forme de retour à un état antérieur et souhaitent une révolution conservatrice similaire à ce qu'ont connu les Anglais⁸.

⁶ ESCOUBE Pierre, *Sénac de Meilhan : de la France de Louis XV à l'Europe des émigrés*, Paris, Perrin, 1984, p. 221

⁷ VIAL Charles-Eloi, *Les derniers feux de la monarchie : la cour au siècle des révolution (1789-1870)*, Paris, Perrin, 2016, p. 22

⁸ SAINT-VICTOR Jacques de, *La première contre-révolution : 1789-1791*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 477

Rassemblés autour de Mounier, les monarchiens souhaitent transposer le modèle anglais à la monarchie française⁹. Leur projet s'inscrit dans la droite lignée de la tradition réformatrice du règne de Louis XVI. Leur postulat est que le roi doit rester le détenteur de la souveraineté nationale. L'assemblée, dans leur conception, doit conserver un rôle secondaire¹⁰.

Ni les contre-révolutionnaires libéraux, ni les monarchiens ne parviennent à tirer leur épingle du jeu. La conjoncture politique conduit les députés à adopter une monarchie constitutionnelle dont la répartition des pouvoirs ne satisfait personne. La situation se révèle donc complexe et ne manque pas de faire couler beaucoup d'encre. La plume de notre objet d'étude n'est pas avare en commentaires ciselés.

Selon Sénac de Meilhan : « Jamais un champ plus vaste n'a été ouvert à l'histoire que celui de la fin du dix-huitième siècle ». En effet, un grand débat intellectuel, toujours actif de nos jours, émerge entre contre-révolutionnaires. Mounier critique le recours à un mode de pensée simpliste pour expliquer les événements révolutionnaires. On trouve dans ses écrits, ainsi que dans ceux de Mallet du Pan et de Sénac de Meilhan une critique fine, lucide et nuancée de la Révolution. Selon eux, c'est la décomposition de la monarchie française qui a empêché cette dernière de prendre les mesures nécessaires pour perdurer. La cause principale est donc interne à la monarchie et non externe, comme l'avancent Barruel ou de Bonald.

Qu'ils soient radicaux ou modérés, les anti-Lumières sont en quelque sorte les « vaincus de l'histoire ». La mémoire occidentale a uniquement retenu le nom des grands philosophes, en conséquence de quoi, peu d'ouvrages sont consacrés à leurs opposants, alors qu'une grande diversité intellectuelle existe parmi eux. Malgré cela, un discours cohérent et unifié se forme au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle¹¹. L'œuvre de Sénac de Meilhan en est l'un des aboutissements.

UN EMIGRE PARMIS D'AUTRES

Sujet longtemps resté marginal dans l'historiographie de la Révolution, l'émigration concerne un nombre considérable de Français durant toute la période. Il s'agit d'individus qui, estimant être en danger sur le territoire national, fuient pour gagner l'étranger. En 1963, Jean Vidalenc est le premier à proposer une synthèse complète sur le sujet¹². Bien que l'ouvrage soit daté dans son approche, il demeure une référence dans le domaine. Depuis le XIX^e siècle, la thématique est très prisée par la littérature conservatrice. L'ouvrage de Ghislain de Diesbach est le produit de

⁹ GENGEMBRE Gérard, *La Contre-Révolution ou l'histoire désespérante*, Paris, Imago, 2001, p. 34-36

¹⁰ GRIFFITHS Robert, *Le Centre perdu : Malouet et les « monarchiens » dans la Révolution française*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1988, p. 16

¹¹ MÜNCH Philippe, « De l'autorité et la Révolution. Une alternative pragmatique au discours antiphilosophique », *Tangence* [en ligne], n° 106, 2014, p. 51-66 (généré le 16 novembre 2021). Disponible en ligne : <https://id.erudit.org/iderudit/1032600ar>, paragraphes 2-7

¹² VIDALENC Jean, *Les émigrés français (1789-1825)*, Caen, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1963

cette historiographie contre-révolutionnaire. L'auteur y déplore que la figure de l'émigré soit caricaturale et jugée comme une victime légitime de la Révolution dans l'opinion publique. C'est selon lui une image volontairement dépréciative. Pour les nobles de province, l'émigration n'est ni une mode, ni un plaisir. Il pense que l'émigration a poussé de nombreux nobles à se distinguer par leurs écrits, sans quoi ils seraient probablement tombés dans l'oubli¹³.

Cependant, mises à part ces quelques synthèses, peu d'ouvrages se sont consacrés à la question de manière dépassionnée et scientifique, jusqu'à récemment. La réalité de ce sujet se révèle complexe et hétérogène. On commence à mieux cerner les conditions d'élaboration d'une idéologie protéiforme. L'historiographie des mouvements migratoires permet également de mieux les comprendre. Les études récentes confirment les résultats de Donald Greer : 17 % des émigrés sont issus de la noblesse, contre 25 % du clergé et 51 % du Tiers-état. La première vague d'émigration, de 1789 à 1792, essentiellement composée de départs volontaires, ne représente que 26 % du phénomène global¹⁴. L'émigration de Sénac de Meilhan en fait partie, mais sa situation personnelle se révèle davantage subie que choisie. Cette dernière imprègne inévitablement ses écrits, lesquels s'inscrivent dans une période sujette à de nombreuses mutations pour le monde de l'imprimé.

L'IMPRIME A L'AUBE DE LA REVOLUTION

Le siècle des Lumières est la période où naît une véritable opinion publique. Les conditions sociales sont réunies pour qu'émerge des « intellectuels » dans la population. L'imprimé fait office de tribune moderne où de nombreux auteurs peuvent s'exprimer publiquement¹⁵. Comme l'explique l'historien de la littérature Michel Delon dans sa préface du livre de Sénac :

« Les querelles autour des parlements, des États généraux ou de la constitution du pays font naître une extraordinaire floraison de discours. Articles, pamphlets et brochures se multiplient, encouragés par une liberté d'opinion toute nouvelle. Chaque prise de position exige des arguments, suscite des réfutations. L'accélération des événements invite à les raconter, à les fixer pour la postérité¹⁶. »

L'historiographie récente nous montre qu'il n'est pas un simple support de lecture mais bien d'un rouage dans le fonctionnement de la société pré-révolutionnaire. Lorsqu'il étudie la question, l'historien Robert Darnton englobe toute la réalité sociale du livre, voulant ainsi montrer comment la littérature s'érige

¹³ DIESBACH Ghislain de, *Histoire de l'émigration (1789-1814)*, Paris, Perrin, 1984, p. 9-26

¹⁴ RANCE Karine, « L'historiographie de l'émigration », dans BOURDIN Philippe (dir.), *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes, Clermont-Ferrand, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2010, p. 355-356

¹⁵ SORDET Yann, *Histoire du livre et de l'édition*, Paris, Albin Michel, 2021, p. 479-480

¹⁶ DELON Michel, « Présentation », dans SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Paris, Desjonquères, 1987, p. 8

en système de pouvoir. Il s'intéresse à la montée de l'*intelligentia* comme force sociale et à l'imprimerie comme moyen de diffusion des idées¹⁷.

Vers la fin du XX^e siècle, on constate une évolution historiographique de l'imprimé : le livre ou le journal ne sont plus considérés comme un reflet de la Révolution française mais comme un acteur de celle-ci, qui participe à la transformation du monde social et culturel. Ce point de vue est notamment développé par Roger Chartier dans son ouvrage *Les origines culturelles de la Révolution française*¹⁸.

Nous sommes donc dans un contexte où l'imprimé prend une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des Français. De fait, la publication d'un livre politique comme celui de Sénac de Meilhan est un acte révélateur d'une époque où analyser les événements historiques est un véritable enjeu intellectuel.

UN ACTEUR DE SON TEMPS

Des principes et des causes de la révolution en France nous amène donc à croiser deux historiographies jusqu'ici peu étudiées ensemble. La première est celle de l'émigration nobiliaire et de sa production intellectuelle. La seconde est celle du média imprimé en tant que support d'idées. Le fait de se consacrer davantage au livre qu'à son auteur permet de décentrer la focale de Sénac de Meilhan pour s'intéresser au contexte politique et culturel dans lequel il est rédigé. Une nouvelle étude du texte nous permet également d'en diversifier l'analyse. Jusqu'ici, la plupart des commentateurs se sont contentés d'en louer la pertinence intellectuelle, sans pour autant la mettre en perspective avec les recherches actuelles sur l'époque décrite. De plus, l'essentiel des critiques sur le fond consistent à souligner sa rivalité avec Jacques Necker. Enfin, *Des principes et des causes* n'a jamais été perçu en tant que livre-objet, dont la matérialité est révélatrice de sa fabrication et de son utilisation. C'est pourquoi il convient d'aborder l'ensemble de ces aspects.

Dans un premier temps, nous étudierons la contexte politique et intellectuel dans lequel évolue Sénac de Meilhan au moment où il développe son ouvrage. Dans un second temps, nous nous pencherons sur l'environnement économique du livre dans lequel la production du livre s'est inscrite. Enfin, dans un dernier temps, nous nous intéresseront au succès médiatique du livre, ainsi qu'à sa postérité.

¹⁷ DARTON Robert, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, Odile Jacob, 1992, p. 5-6

¹⁸ ELYADA Ouzi, « La modification de l'hégémonie médiatique pendant la Révolution française : le livre face à la presse », dans BIARD Michel, CREPIN Annie, GAINOT Bernard (éd.), *La plume et le sabre*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 75

CHAPITRE 1 : DES PRINCIPES ET DES CAUSES D'UN DISCOURS MONARCHISTE

Pour comprendre ce qui motive l'écriture de son libelle, il faut d'abord s'attarder sur le contexte intellectuel dans lequel évolue Sénac de Meilhan. Serviteur zélé de l'État monarchique, il est témoin des changements de son époque sur lesquels il porte un regard aussi pertinent que biaisé.

1.1 - AU SERVICE DE SA MAJESTE

1.1.1 - Une carrière politique manquée

Longtemps Sénac de Meilhan convoite le poste de contrôleur général des finances. Malheureusement pour lui, ce titre ne lui reviendra jamais. En 1787, l'entrée de Loménie de Brienne au ministère en question fait perdre à Sénac tout espoir d'y être un jour nommé. La création des assemblées provinciales pour percevoir l'impôt discrédite l'image des intendants comme Sénac. Dans le Hainaut, il est confronté au duc de Croÿ, qui récupère une partie de ses pouvoirs. À Versailles, la chute de l'archevêque lui fait espérer de nouveau son poste, mais il apprend avec dépit le retour de Necker aux finances.

À Paris, Sénac se tient à l'écart des débats mais se rapproche de certaines personnalités comme Mirabeau, qu'il connaît depuis quelques années. Il introduit le comte à des membres de la haute société. Dans ces relations politiques, Sénac joue essentiellement le rôle d'intermédiaire. Il ambitionne désormais d'entrer à l'Académie et pour ce faire, compte enrichir sa carrière d'écrivain¹⁹.

1.1.2 - Un homme de lettres ambitieux

La carrière littéraire de Sénac amorce un tournant décisif en 1787, lorsqu'il publie *Considérations sur le luxe et les richesses*, afin de répondre à un essai de Necker sur les finances du pays. Pour continuer de se distinguer dans l'opinion publique, il ajoute à son œuvre ses *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs* l'année suivante. C'est le seul de ses ouvrages qui connaît deux rééditions de son vivant. Le titre s'inspire d'un livre du moraliste Duclos, dont Sénac critique vivement ce qu'il affirme être des limites analytiques. Certains de ses contemporains abondent dans son sens, d'autres lui reprochent une sévérité inutile²⁰. À la cour de Versailles, d'aucuns s'offusquent de la teneur de ses propos. L'auteur répond à certaines accusations dans le *Journal de Paris*. Ces critiques ne compromettent pas le succès du livre. On le compare volontiers à La Bruyère ou à La Rochefoucauld. Ces *Considérations* sont traduites en anglais dès 1788. La marquise de Créqui encourage

¹⁹ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre de Sénac de Meilhan*, Paris, Nizet, 1970, p. 125-129

²⁰ ESCOUBE Pierre, *Sénac de Meilhan... op. cit.*, p. 163-165

Sénac à prétendre au titre d'académicien. Dès lors, il se consacre davantage à sa carrière littéraire.

Grand admirateur de Tacite, il entreprend de traduire ses œuvres depuis le latin. Il admire en cette figure l'historien mais également le moraliste et se flatte de posséder lui aussi ces deux qualités²¹. Observateur d'une époque qu'il juge en phase d'effondrement, Sénac prend comme modèle l'auteur romain, lui-même témoin d'une décadence. Il cherche à rester fidèle au ton initial, mais il est contraint d'interrompre son travail à cause de la Révolution, qui marque la fin du monde qu'il a connu jusqu'ici.

1.2 - LA FIN DE L'ANCIEN REGIME

1.2.1 - La monarchie sur le temps long

Dans son œuvre, Sénac de Meilhan analyse d'abord la monarchie d'un point de vue théorique. En 1787, il considère qu'il est préférable de vivre en monarchie car « tout y est tranquille et marche d'un pas égal ». Il plébiscite d'ailleurs le système constitutionnel, qui est un compromis entre république et despotisme. Il fait débiter son analyse au Moyen-Âge, où la noblesse devait au roi son rang et sa richesse, tandis que le peuple lui devait sa liberté et son existence politique. Les États-généraux et les recueils des lois des parlements étaient un frein à l'arbitraire monarchique²². Selon lui, les rois n'avaient aucun intérêt à brimer la liberté des citoyens.

Cependant, son analyse de l'histoire récente le rend plus critique de l'institution. Selon lui, c'est le manque d'intérêt de Louis XV pour la conduite de l'État qui a mené à une désertion du champ politique par les élites françaises. Le roi néglige ses devoirs à un moment où ses sujets sortent progressivement du giron de l'Église, laquelle est peu défendue par la monarchie²³. Il pense que les jésuites auraient pu défendre la religion catholique si leur ordre avait été maintenu en France. Dans le débat sur le jansénisme, la monarchie tranche en faveur de la paix religieuse, garante de l'ordre social. Or, la monarchie se rend incapable d'imposer ce dernier, ce qui ouvre une brèche dans le système absolutiste. On peut désormais contester l'autorité du roi²⁴. Parallèlement à cela, la figure du roi se désacralise à partir de Louis XV, ce dernier refuse notamment de toucher les écrouelles. Malgré leur capacités de discernement, les derniers Bourbons de l'Ancien Régime deviennent des rois invisibles²⁵.

²¹ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 121-139

²² STAVAN Henry Arthur, *Gabriel Sénac de Meilhan, 1736-1803 : moraliste, romancier, homme de lettres*, Paris, Minard, 1968, p. 110-114

²³ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 150-151

²⁴ MÜNCH Philippe, « De l'autorité et la Révolution... art. cit. », paragraphes 21-22

²⁵ EL HAGE Fadi, *Le sabordage de la noblesse : mythes et réalités d'une décadence*, Paris, Passés composés, 2019, p. 112-114

Dans *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*, Sénac de Meilhan énonce que sous le règne de Louis XVI, l'esprit humain en est arrivé à un état d'affaiblissement complet. Selon lui, la mesquinerie, la petitesse, l'égoïsme et la vanité sont les marques d'un monde trop civilisé. Après Montesquieu et Voltaire, le temps des grandes idées est passé. Les richesses se multiplient à Paris alors que la cour de Versailles perd de son éclat. Il considère que l'honneur est la qualité première de la monarchie, avec la politesse et déplore des temps qu'il juge trop calme pour montrer sa bravoure auprès d'un roi entouré, selon lui, de gens médiocres. Il s'en prend à la figure de Louis XVI en l'accusant d'ignorance et d'indolence²⁶. Il déplore un règne de Louis XVI dépourvu de gloire et encense ceux d'Henri IV et de Louis XIV²⁷. Sénac compare son règne à l'âge classique, le règne de Louis XV à l'âge mûr et le règne de Louis XVI à la vieillesse, car on ne sait plus raisonner que par le passé²⁸. On peut cependant nuancer ce jugement. En effet, il est commun de juger plus sévèrement l'époque dans laquelle on vit et d'idéaliser un passé plus prospère et ordonné qu'il ne l'était. Sénac de Meilhan, sans doute influencé par un Voltaire très critique de Louis XV et admirateur de Louis XIV.

Sénac critique également l'aristocratie, trop peu attachée à la valeur des titres nobiliaires et à la hiérarchie. Les mœurs dissolues de la cour et la suppression de l'étiquette ont desservi l'image royale. L'incompétence et l'instabilité des ministres ont paralysé le gouvernement. Le duc de Choiseul aurait rassemblé une cour rivale autour de lui. Sa disgrâce entraîne l'émergence d'une société parisienne en marge de celle de Versailles. Les parlements rétablis regagnent en confiance²⁹. La naissance des clubs politiques à Paris, où les décisions du gouvernement sont discutées, favorise l'érosion du pouvoir. Sénac pense que ces derniers ont largement contribué à la diffusion des idées nouvelles. Le Palais-Royal serait devenu la capitale de la capitale³⁰. Il s'étonne d'ailleurs de voir que les principaux adversaires de la monarchie en sont les principaux bénéficiaires³¹. Il est à noter que le loyalisme de la noblesse envers la dynastie des Bourbons est plus fort en province qu'à la cour³². En se révoltant contre l'autorité royale, les privilégiés se font les principaux artisans de la Révolution³³.

Sénac tente ainsi de décrire la Révolution de la manière la plus objective possible. Sa perception économique des événements le distingue de ses pairs, qui ont souvent tendance à attribuer les faits historiques aux grands personnages. Cette lecture des événements l'amène à considérer que rien n'est comparable à la l'ampleur de la Révolution française dans l'histoire du monde. Il faut distinguer, le

²⁶ STAVAN Henry Arthur, *Gabriel... op. cit.*, p. 51, 116

²⁷ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 118

²⁸ STAVAN Henry Arthur, *Gabriel... op. cit.*, p. 89

²⁹ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes et des causes de la Révolution en France*, 1^{ère} imp., Paris, Meymac & Cordier, 1790, p. 23-27

³⁰ *Ibid.*, p. 65

³¹ DELON Michel, « Présentation », art. cit., p. 14

³² DIESBACH Ghislain de, *Histoire de l'émigration... op. cit.*, p. 38

³³ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 153

principe, la cause et l'occasion favorable de la Révolution. Le principe est l'avidité des richesses, la cause, la dénaturation du régime, l'occasion favorable, l'incompétence du roi³⁴. Sénac se positionne moins en homme politique qu'en historien. La Révolution est pour lui le fruit d'un long processus³⁵. Il pense que la monarchie s'est effondrée d'elle-même par paralysie interne, empêchant ainsi de se réformer sans en passer par une révolution complète. Sénac souligne que si la révolte envers le roi n'est pas nouvelle, celle contre la monarchie est inédite. C'est ce processus de réflexion qui l'amène à dire que « La révolution de la France semble être celle de l'esprit humain³⁶. » Il est manifeste que l'Ancien Régime s'écroule du fait des changements à l'œuvres dans la société française.

1.2.2 - Une société en mutation

Observateur méticuleux de son époque, Sénac développe des réflexions sur les mesures nécessaires pour répondre aux attentes d'une société en pleine mutation. Il envisage d'abolir les impôts trop lourds pour favoriser le bonheur du peuple, d'abolir les barrières douanières pour favoriser l'essor économique et un recours moindre à la guerre, trop coûteuse, qui aboutirait à des temps de paix et de prospérité. Sénac critique l'attachement à l'argent alors en vigueur dans la noblesse et la bourgeoisie, qui détraque selon lui les rouages de la société. Avec les progrès de l'économie, les activités de la noblesse se diversifient et rejoignent celles des bourgeois. Les grands seigneurs, en participant aux opérations financières, divisent l'aristocratie et l'éloigne de ses prérogatives originelles. Il critique le confort et l'oisiveté qui découlent de l'abondance³⁷.

Parallèlement à cela, le XVIII^e siècle est marqué par des discussions autour de la définition de la noblesse. Afin de la mettre au service de l'État, Louis XIV l'attire à sa cour. Il offre également la possibilité à une bourgeoisie montante d'intégrer ses rangs, à condition de se distinguer. L'ordre est ainsi traversé par des tensions internes et externes. Ainsi, une crise de la noblesse s'ouvre dès la fin de son règne. L'alphabétisation de la population et la médiatisation des affaires politiques alimente les débats autour de la noblesse, pourtant désireuse de défendre une image en conformité avec la définition de son ordre. Certains nobles réfléchissent eux-mêmes à ce qu'ils interprètent comme des signes du déclin de leur caste³⁸. La noblesse est perçue comme un ordre social conférant une position illégitime. La bataille des pamphlets fait rage. À force de dénigrer l'autre, chaque parti s'est disqualifié : les soutiens des parlements affirment que la monarchie est devenu un despotisme tandis que les partisans de l'autorité royale dénoncent les prétentions politiques des juges. En 1789, la noblesse de la cour est perçue comme vectrice du despotisme. Louis XVI est vu comme un roi mal conseillé. On accuse son entourage

³⁴ STAVAN Henry Arthur, *Gabriel... op. cit.*, p. 113-123

³⁵ MONSEMBERNARD Guy de, *Sénac de Meilhan (1736-1803)*, Auch, Théodore Bouquet, 1969, p. 98

³⁶ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, p. 84

³⁷ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 98-116

³⁸ EL HAGE Fadi, *Le sabordage de la noblesse... op. cit.*, p. 10-12

d'être composé de privilégiés intéressés uniquement par leurs charges. La bourgeoisie constitue un moteur essentiel de la Révolution car elle se sent lésée par la restriction d'accès à la noblesse et des privilèges qui lui sont inhérents³⁹.

Sénac déclare que son point de vue sur la Révolution est neutre. Il n'attribue pas la Révolution à l'excès de l'impôt, à l'abus de pouvoir, ni même à l'oppression, mais il ne nie pas le rôle qu'ont joué ces facteurs dans la chute de l'Ancien Régime. Il fait une analogie entre l'Ancien Régime et un malade ainsi qu'entre la Révolution Française et une fièvre. Il sait que les récits de la Révolution vont être nombreux, mais n'attache pas beaucoup d'importance aux faits⁴⁰. Il privilégie l'analyse des causes sur le temps long, qui permet une comparaison pertinente entre des époques parfois très différentes.

Selon lui, la France d'avant la Révolution n'a pas les symptômes du despotisme, à savoir une économie stagnante ou le manque de liberté. L'industrie et le commerce sont florissants. Bien qu'ayant une préférence pour l'Ancien Régime, il reste lucide sur les limites de ce dernier. Descendant de la noblesse et du Tiers-état, il doit sans doute à ses origines sociales une certaine impartialité⁴¹. Sénac a conscience du décalage entre le fonctionnement des finances de l'Ancien Régime et celui des banquiers modernes. Il déplore que la chute du système féodal conduise à la domination des fortunes privées sur les paysans et les ouvriers. Malgré sa critique de la société telle qu'elle est, il n'en conçoit pas la chute. Comme tous ceux attachés à l'Ancien Régime, il est stupéfait de la rapidité avec laquelle ce système millénaire s'effondre en l'espace de quelques séances à l'Assemblée nationale. La plupart des observateurs attribuent le phénomène à des causes extérieures. Les Abbés Barruel et Jabineau ainsi que le comte Ferrand accèdent à la thèse du complot à l'encontre de la monarchie. Les jésuites, les protestants, les francs-maçons ou encore le duc d'Orléans sont désignés coupables. Sénac pense au contraire que le problème vient de la monarchie elle-même. Celle-ci repose sur le lien entre le roi et son peuple. Or, le désintérêt de Louis XV pour la chose publique et l'embourgeoisement de Louis XVI l'altèrent grandement⁴².

Selon Sénac, Louis XIII et Louis XIV sont des rois considérés car présents sur le champ de bataille. Depuis Louis XV, les rois sont moins accessibles. Louis XV aurait plus de considération pour son capitaine des gardes que pour un général émérite. La séparation entre un roi et ses sujets est un élément de régime despotique⁴³. Sénac pense que l'armée a été laissée de côté et que les efforts des officiers n'ont pas été reconnus à leur juste valeur. « Le génie de la Nation n'étoit

³⁹ EL HAGE Fadi, *Le sabordage de la noblesse... op. cit.*, p. 143-201

⁴⁰ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, page III-IV

⁴¹ MONSEMBERNARD Guy de, *Sénac... op. cit.*, p. 108

⁴² DELON Michel, « Présentation », art. cit., p. 10-12

⁴³ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, p. 10-11

plus consulté ». Il pense que les rois doivent être proche de leurs troupes d'élite afin de renforcer leur cohésion⁴⁴.

Sénac attribue à la guerre d'indépendance américaine la diffusion des idées républicaines dans l'armée⁴⁵. Cette interprétation, récurrente dans les démonstrations visant à expliquer les causes de la Révolution française, se doit d'être nuancée. Comme l'explique Jean-Clément Martin : « Si la culture constitutionnelle [...] des élites françaises est acquise à ce moment, aucune influence directe n'est cependant établie⁴⁶ ».

Les idées religieuses ne sont plus majoritaires, contrairement aux idées relatives à la liberté. « Les anciens Peuples ont commencé par la pauvreté & l'égalité ; la gloire les a enivrés, menés aux richesses & au pouvoir absolu⁴⁷. » Ce changement de paradigme philosophique doit beaucoup à l'œuvre des Lumières, bien que leur rôle dans l'avènement de la Révolution ne soit pas aussi direct que certains le prétendent.

1.2.3 - Le rôle des Lumières

La thèse de l'abbé Barruel selon laquelle la philosophie des Lumières aurait engendré la Révolution est très partagée dans les milieux contre-révolutionnaires et ce, encore aujourd'hui. Or, la relation entre La « révolution » telle qu'elle est conçue par les Lumières est davantage un changement rapide de fonctionnement qu'un bouleversement total du monde politique et social. Chez eux, les « révolutions à venir » sont davantage craintes que souhaitées. Ils préfèrent plutôt le recours à la réforme pour les éviter. Selon Voltaire, le peuple est incapable de juger ou de gouverner. Dans l'ensemble, le conservatisme social est fréquent chez les Lumières. Les révolutionnaires sont influencés par les Lumières, qu'ils citent abondamment dans leurs discours. Leur génération est imprégnée de cet esprit philosophique mais ils ne sont pas immédiatement révolutionnaires en 1789, c'est la conjonction des événements qui radicalise leur positions politiques. La Révolution est moins une conséquence des Lumières qu'une phase de ce processus philosophique. Ce sont les hommes qui font les révolutions davantage que les idées⁴⁸.

Cette nuance n'échappe pas aux observateurs comme Sénac de Meilhan. Ce dernier déplore que certains contre-révolutionnaires soient aveuglés par « l'amour du merveilleux ». Selon lui, la pensée des Lumières n'est pas monolithique. Certains écrits sont considérés comme utiles, d'autres sont jugés dangereux. On souligne également que ce discours philosophique s'adresse avant tout aux lettrés et qu'il a par conséquent eu peu d'impact sur la population française dans l'immédiat. Ce

⁴⁴ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, p. 105-106

⁴⁵ *Ibid.*, p. 59

⁴⁶ MARTIN Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012, p. 32

⁴⁷ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, p. 84

⁴⁸ BELISSA Marc, « La faute à Voltaire ? La faute à Rousseau ? », dans BIARD Michel (dir.), *La Révolution française, une histoire toujours vivante*, Paris, Tallandier, 2010, p. 27-37

raisonnement permet de tempérer l'amalgame simpliste que l'on fait souvent entre philosophie des Lumières et Révolution française. Sénac pense en effet que les changements d'esprits à l'œuvre sont compatibles avec la monarchie. Selon lui, les idées subversives ont servi de catalyseur à un processus entamé de longue date⁴⁹. Il pense qu'elles ont été mal comprises par des individus empressés d'agir, qui ont enclenché le processus révolutionnaire sans s'en rendre compte⁵⁰.

Selon lui, la constitution monarchique dépend du tempérament politique de chaque peuple. On retrouve cette idée chez Burke puis chez de Maistre⁵¹. Il continue d'admirer Voltaire après la Révolution, défendant ses écrits qu'il juge favorables à la monarchie, malgré leur apologie de la liberté. Sénac pense que le *Contrat social* de Rousseau est un livre abstrait, peu et mal compris, qui n'a qu'une influence limitée dans l'avènement de la Révolution. En outre, il considère que le XVIII^e siècle sera le plus mémorable de l'histoire de France, car c'est un siècle de l'esprit et non d'un souverain. Selon lui, les Lumières l'emportent intellectuellement sur le siècle précédent. Il fait l'éloge de Montesquieu, dont il pense que la carrière politique a été entravée par d'autres du fait qu'il était écrivain. Il est possible que Sénac cherche ici à faire un parallèle avec sa propre vie. Il décrit ses ouvrages comme favorables à la monarchie, à la noblesse et aux parlements⁵². Le titre d'un de ses livres est d'ailleurs une référence aux *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, du juriste bordelais⁵³. Selon lui, en analysant l'histoire romaine en un seul livre, il accomplit bien plus que les historiens ayant abordé le même thème en plusieurs volumes⁵⁴. Il compare ces derniers à des joueurs qui comptent les points au fur et à mesure des parties, tandis que lui s'identifie à un « géomètre » qui comprend et analyse les rouages du jeu.

L'évolution des mentalités paraît irréversible. Les défenseurs de la Révolution font le même constat que lui et encensent ce qu'ils perçoivent comme un sens de l'histoire ne pouvant mener qu'à la Révolution. En luttant pour la liberté, les Lumières auraient, selon Sénac, cédé à la tentation de l'abstraction politique. Inversement, les privilèges de l'Ancien Régime auraient empêché l'évolution de la monarchie en conformité avec les attentes de l'opinion publique. Défenseur convaincu de la monarchie, Sénac s'en prend d'abord aux privilégiés, dont les intérêts à court terme ont affaibli le pouvoir du roi, sans se douter que sa chute les entraînerait avec lui. Il défend une monarchie modérant les agitations républicaines mais possédant une vie sociale active. À l'image de Voltaire, il cherche un juste

⁴⁹ MÜNCH Philippe, « De l'autorité et la Révolution... art. cit., paragraphes 14-18

⁵⁰ GODECHOT Jacques, *La contre-révolution : doctrine et action (1789-1804)*, Paris, Presses universitaires de France, [1961] 1984, p. 44

⁵¹ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 149

⁵² STAVAN Henry Arthur, *Gabriel... op. cit.*, p. 87-98

⁵³ DELON Michel, « Présentation », art. cit., p. 8

⁵⁴ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, page V

milieu et croit pouvoir trouver l'équilibre entre les différentes contradictions de son époque⁵⁵.

Cette fine analyse du climat intellectuel des années 1780, encore pertinente aujourd'hui, contraste avec les autres aspects de son texte. Ces derniers, qu'ils soient influencés par les mœurs de l'époque ou par les intérêts de l'auteur, affaiblissent son discours.

1.3 - LES LIMITES D'UNE ANALYSE BIAISEE

1.3.1 - Un regard sur le rôle des femmes

En effet, malgré sa lucidité politique, Sénac de Meilhan n'échappe pas aux poncifs de son temps. Selon lui, c'est la femme qui dirige la société, en particuliers la femme galante. On la pense étourdie, alors qu'elle adopte les codes du pouvoir pour imposer le sien⁵⁶. Cependant, son point de vue n'est pas universellement partagé. La *Correspondance littéraire* critique les propos qu'il tient dans ses *Considérations sur l'esprit et les mœurs* en 1787. Il s'en défend dans la seconde édition de l'ouvrage⁵⁷.

Cette défiance à l'égard du beau sexe lorsque celui-ci s'aventure dans le domaine politique est fréquente au XVIII^e siècle. D'une manière générale, la vie intime de Louis XV et de Louis XVI est abondamment discutée⁵⁸. Le regard des Français sur la vie privée de leur roi change durant la fin de l'Ancien Régime. La sexualité du roi devient un signe de faiblesse. Il se laisse dominer par ses passions et transforme la monarchie en régime despotique, où les femmes exercent de plus en plus le pouvoir. À l'inverse, l'impuissance de Louis XVI, qui met sept ans à consommer son mariage, est vivement critiquée. On accuse Marie-Antoinette de tromper son mari avec le tout-venant. Les défauts que l'on porte habituellement aux favorites du roi, comme la frivolité, la passion du luxe, la cupidité ou la luxure, sont ici employées pour discréditer la reine. En l'absence de maîtresses sur qui s'épancher, l'opinion publique se venge sur Marie-Antoinette. Son manque de maturité politique ne fait qu'aggraver sa situation⁵⁹. La familiarité de la reine avec ses sujets lui fait perdre le respect de ces derniers. Dans *Des principes et des causes*, Sénac mentionne l'affaire du collier, qui aurait beaucoup entaché la réputation de la monarchie. Il décrit la France comme « une sortie de république vénitienne corrompue⁶⁰ », dominée par une aristocratie féminine néfaste. Il rejoint ici une

⁵⁵ DELON Michel, « Présentation », art. cit., p. 12-15

⁵⁶ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 108

⁵⁷ ESCOUBE Pierre, *Sénac de Meilhan... op. cit.*, p. 169-173

⁵⁸ EL HAGE Fadi, *Le sabordage de la noblesse... op. cit.*, p. 116

⁵⁹ CRAVERI Benedetta, « Le pouvoir des femmes dans la société française de l'Ancien Régime », *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, n°18/1, 2007, p. 23-24

⁶⁰ TRIQUENAU Maxime, *Des aristocrates de papier. Trois figurations littéraires de nobles à la fin de l'Ancien Régime (Besenval, Polignac, Richelieu)*, thèse de doctorat dirigée par Olivier Ferret, Université Lumière Lyon 2, 2020, p. 61

rhétorique révolutionnaire qui attribue les dérives de la noblesse à l'influence négative des femmes. Selon lui, « cinq ou six Femmes » aristocrates entretenaient la popularité de Necker dans les salons parisiens⁶¹. Un argument de plus pour discréditer celui qu'il considère comme son grand rival.

1.3.2 - L'insaisissable ministère des Finances

Personnage central des premières années de la Révolution, Jacques Necker n'échappe pas aux critiques de ses contemporains. Le discours contre-révolutionnaire reprend ici le thème du mauvais conseiller, si chère à la rhétorique politique sous l'Ancien Régime. Il fait office de coupable idéal car banquier, protestant et étranger. Sénac de Meilhan est l'un de ses détracteurs les plus virulents⁶². Pour justifier sa critique, l'intendant du Hainaut se positionne en analyste de l'économie française.

Sénac conçoit le ministère des Finances comme le plus important. Selon lui, le règne de Louis XVI est caractérisé par un commerce « florissant », malgré une dette considérable⁶³. Il regrette que l'Ancien Régime n'ait pu se conformer aux changements induits par l'époque et que Turgot ait été chassé du gouvernement avant d'avoir pu terminer son processus de réformes⁶⁴. Ce dernier est décrit comme un réformateur novateur et ambitieux mais critiqué par la noblesse et désavoué par la monarchie. Sénac en vient même à regretter la disgrâce de Choiseul, qu'il avait pourtant critiqué en son temps. L'instabilité ministérielle est pour lui la cause d'un affaiblissement de l'autorité souveraine et de l'État monarchique. Il critique Necker pour sa gestion des finances, trop inspirée de ses pratiques de banquier. Sénac lui impute la mauvaise préparation des États-généraux et la défection d'une partie de l'armée à la défaveur du roi⁶⁵. Selon lui, le rôle de ce dernier fut très important dans « la fermentation des esprits⁶⁶ ». Pour appuyer son point de vue, il cite abondamment l'intéressé en notes de bas de page. Le fait que Necker, citoyen de la République genevoise, n'ait aucun lien avec la France, est selon lui problématique. Sénac rejoint ici la rhétorique révolutionnaire très attachée à l'appartenance des individus à la Nation française. Il l'accuse même d'avoir profité financièrement de son poste de ministre. Selon lui, Necker aurait contracté une dette insolvable pour maintenir l'économie française⁶⁷. L'auteur pense qu'il a empêché l'Assemblée des Notables d'intervenir en faveur des finances⁶⁸. Bien que partial, son jugement reste pertinent lorsqu'il pointe du doigt les problèmes causés par les trop nombreux emprunts

⁶¹ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, p. 56

⁶² GENGEMBRE Gérard, *La Contre-Révolution... op. cit.*, p. 49-50

⁶³ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, p. 35-37

⁶⁴ MONSEMBERNARD Guy de, *Sénac... op. cit.*, p. 99

⁶⁵ ESCOUBE Pierre, *Sénac de Meilhan... op. cit.*, p. 215-222

⁶⁶ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, page VI

⁶⁷ *Ibid.*, p. 39-43

⁶⁸ *Ibid.*, p. 67

financiers faits par la monarchie⁶⁹. En dépit des années passées, il réitère sa critique à l'encontre de Necker dans son essai de 1795, ainsi qu'en 1797, dans *L'Émigré*, un roman de fiction⁷⁰. La rancune tenace dont fait preuve Sénac étonne encore de nos jours, en témoigne les points d'exclamation annotés par un lecteur de l'exemplaire disponible à la Bibliothèque Diderot de Lyon.

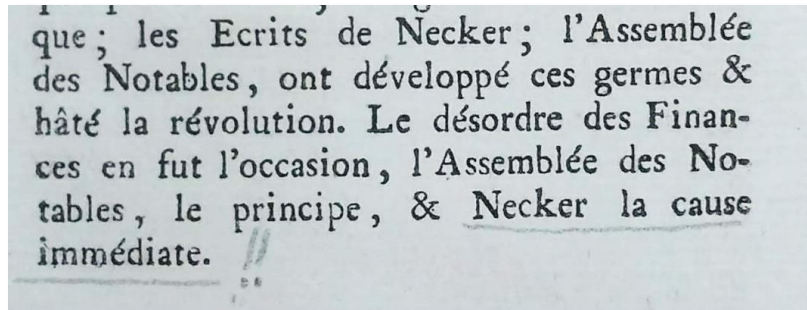


Figure 1 - Détail de la page LXXXV de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque Diderot de Lyon (S53440)

Mais pourquoi un tel acharnement contre le banquier helvète ? Il se trouve que le poste obtenu par ce dernier a longtemps été convoité par Sénac, quoi n'est jamais parvenu à l'obtenir. La rivalité latente entre les deux hommes se cristallise en 1787, avec la publication de ses *Considérations sur les richesses et le luxe*. Ces dernières reçoivent un accueil favorable parmi les notables, qui y voient surtout une critique argumentée de la définition du luxe faite par Necker trois ans plus tôt⁷¹. Par la publication de cet ouvrage, Sénac veut se montrer crédible en tant que potentiel contrôleur général des finances. Le livre apparaît comme un témoignage lucide de la situation économique de la France à la veille de la Révolution. C'est aussi une critique vigoureuse de la politique financière de Necker⁷².

À chaque crise, Sénac de Meilhan guette sa nomination. Les rumeurs des gazettes lui sont favorable, mais c'est à chaque fois un autre qui prend le poste désiré. Contrairement à lui, Necker fait habilement usage du salon de sa femme et de l'opinion publique. Sénac est autant fasciné que révolté par les méthodes de ses concurrents⁷³. Il n'hésite pas à exprimer son amertume indirectement, comme lorsqu'il déclare que les hommes de lettres sont méprisés par la noblesse de robe : « en se rangeant parmi les écrivains, un homme d'un certain rang paraissait descendre dans une classe inférieure⁷⁴. »

Pourtant, rien n'était écrit à l'avance. Alors que Sénac est à Aix-la-Chapelle, au milieu d'autres émigrés, le comte Alexandre de Tilly nous confie un témoignage important à son sujet :

⁶⁹ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 152

⁷⁰ BURNAND Léonard, « Entre légende noire... art. cit. », p. 33

⁷¹ NECKER Jacques, *De l'Administration des finances de la France*, [s.l.], [s.n.], 1784, 3 vol.

⁷² ESCOUBE Pierre, *Sénac de Meilhan... op. cit.*, p. 159-161

⁷³ DELON Michel, « Présentation », art. cit., p. 7

⁷⁴ STAVAN Henry Arthur, *Gabriel... op. cit.*, p. 89

Chapitre 1 : Des principes et des causes d'un discours monarchiste

« Il se croyait aussi, ce M. de Meilhan, le premier administrateur de France. Il m'a raconté très gravement qu'à l'avènement de M. de Calonne au contrôle général, le roi avait voulu le voir. "Je lui prouvai dans une conversation de deux heures, me dit-il, que j'avais des moyens infaillibles de sauver l'État. Sa Majesté en paraissait profondément persuadée, et j'ose dire que j'avais convaincu sa raison ; je crus que je serais nommé contrôleur général le lendemain ; la France échappait au naufrage politique qui va la submerger ; mais je fus déjoué par un courtisan ; je perdis la place pour laquelle j'étais né, et un homme d'esprit l'emporta sur un homme de génie⁷⁵." »

Ainsi donc, y compris durant son émigration, le gascon trouve toujours le moyen de se donner le bon rôle dans une chronologie ministérielle qui ne lui a pourtant jamais été favorable. Tout comme la plupart des émigrés, Sénac se sent victime d'une injustice⁷⁶. La publication de son ouvrage a sans doute pour but d'y remédier en partie.

⁷⁵ TILLY Alexandre de, *Mémoires du comte Alexandre de Tilly pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Mercure de France, 1986, p. 153

⁷⁶ DIESBACH Ghislain de, *Histoire de l'émigration ... op. cit.*, p. 11-12

CHAPITRE 2 : ÉDITER SOUS LA REVOLUTION

Publier à la fin du XVIII^e siècle est un acte matériel à part entière. Outre le travail de l'auteur, il faut également prendre en compte celui de l'éditeur, de l'imprimeur et des libraires. Comme tous les libelles de son époque, l'ouvrage de Sénac de Meilhan est un maillon de la chaîne du livre. Il est donc nécessaire de savoir comment il s'y est inséré.

2.1 - DU SYSTEME CORPORATISTE AU SYSTEME LIBERAL

2.1.1 - Le livre politique à la veille de la Révolution

Sous l'Ancien Régime, la production d'imprimés s'intensifie. Les unités de production se multiplient partout en France¹. Le marché du livre compte beaucoup d'auteurs mais peu d'entre eux parviennent à se maintenir financièrement. La littérature devient donc un secteur de privilégiés. L'âge moyen des écrivains au XVIII^e siècle est d'environ cinquante ans. Lorsque Sénac publie son libelle, il en a cinquante-quatre. Au cours du XVIII^e siècle, le pourcentage d'écrivains issus de la noblesse augmente, tandis que celui d'écrivains issus du clergé recule². Plus de la moitié de la population active possède au moins un livre à la fin du XVIII^e siècle³. Les genres les plus importants des bibliothèques privées sont les belles-lettres et l'histoire⁴. Les bibliothèques des nobles parisiens sont composées à 25 % d'ouvrages d'histoire. La littérature est perçue par l'aristocratie comme le fondement d'une culture propre à sa caste⁵. C'est donc autant par ambition professionnelle que par conformité à son ordre que Sénac de Meilhan entame une carrière littéraire.

Le débat d'idées s'immisce dans l'espace public. On passe des rencontres intellectuelles abstraites à des affrontements concrets. La lecture partagée devient un phénomène social récurrent. À la fin du XVIII^e siècle, on passe de la lecture intensive à la lecture extensive⁶. Malgré leur diversité, les livres de cette époque véhiculent un message implicite : le monde tel qu'il est ne fonctionne plus. Cependant, aucun des professionnels qui fournissaient le marché du livre en vue de la satisfaire n'avait conscience d'œuvrer en faveur de la Révolution. Ils se

¹ CHARTIER Roger, ROCHE Daniel, « Les livres ont-ils fait la Révolution ? », dans BARBIER Frédéric, JOLLY Claude, JURATIC Sabine (éd.), *Livre et révolution*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 10

² DARNTON Robert, *Gens de lettres... op. cit.*, p. 109-115

³ *Ibid.*, p. 198

⁴ PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine : XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2004, p. 49

⁵ CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987, p. 176

⁶ CHARTIER Roger, ROCHE Daniel, « Les livres... art. cit. », p. 15-17

concentrent sur leurs tâches immédiates et se soucient peu des conséquences de leur activité sur le long terme ou à grande échelle⁷.

2.1.2 - Bouleversements révolutionnaires

La Révolution marque un tournant dans l'histoire de l'édition puisqu'elle abolit la censure d'Ancien Régime et le système des corporations. L'activité d'édition est libérée et se multiplie. L'intervention de la censure d'État est déplacée dans le processus de création du livre : elle passe de la relecture du manuscrit avant édition à un contrôle sur la première version imprimée⁸. Cette évolution permet à un livre censuré de connaître une circulation informelle de ses exemplaires déjà produits. S'il venait à craindre la censure, le livre de Sénac de Meilhan peut espérer y échapper car celle-ci aurait lieu en aval de son impression.

Depuis le xv^e siècle, le livre imprimé est le média le plus puissant en France. Ce dernier commence à perdre son hégémonie au profit de la presse écrite entre 1789 et 1792. Le nombre de titres publiés annuellement connaît un pic à 1 500 exemplaires en 1789, avant de décroître sensiblement dans les années qui suivent⁹. Un livre imprimé est conçu pour un usage durable. À l'inverse, le pamphlet est un objet éphémère, fait pour être lu puis jeté. L'absence de reliure s'explique par le besoin de gain de temps et d'argent. Cet aspect des choses explique que la totalité des exemplaires aujourd'hui conservés du livre de Sénac bénéficient tous d'une reliure postérieure à la date d'édition.

L'industrie du livre connaît une baisse importante de la production au début de la période révolutionnaire. Dans les années 1788-1789, c'est d'abord le pamphlet et non le journal qui prend le pas sur le livre. Dans cet intervalle, on recense plus de 4 000 publications éphémères. Leurs producteurs sont capables de réagir rapidement aux événements, comme avec la prise de la Bastille, par exemple. Ils mettent en place une structure double, avec une production dédiée aux abonnés, conçue pour le long terme, et une production immédiate adressée aux consommateurs occasionnels. C'est la victoire du format journalistique. On estime qu'environ un million de Français étaient exposés à la lecture sous la Révolution française. La domination de la presse a des conséquences importantes. Le monde révolutionnaire est présenté comme une série d'événements dramatiques. Les informations ne sont plus durables mais périssables¹⁰. Sénac prédit que la circulation des idées grâce à l'imprimerie servira davantage à développer les railleries que le génie¹¹. L'édition de son libelle marque symboliquement la fin d'une époque. Auteur d'un discours basant sa

⁷ DARTON Robert, *Un tour de France littéraire : le monde du livre à la veille de la Révolution*, Paris, Gallimard, 2018, p. 323

⁸ MARTIN Henri-Jean, « A la veille de la Révolution : crise et réorganisation de la librairie », dans CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. 2, Le livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Fayard, 1990, p. 677-678

⁹ BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 252-254

¹⁰ ELYADA Ouzi, « La modification... art. cit., p. 75-85

¹¹ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit., p. 139*

réflexion sur le temps long, il publie son ouvrage à contre-courant des tendances littéraires de la Révolution.

2.2 - À L'OMBRE DE LA LEGALITE

2.2.1 - Sénac de Meilhan a-t-il craint la censure ?

La censure est un acteur central du monde du livre à la fin du XVIII^e siècle. En effet, les gouvernements de Louis XV et de Louis XVI, s'éloignant des milieux intellectuels, n'interagissent plus que par cet appareil répressif avec le monde du livre¹². Ce dernier, qui met de côté environ 10 à 30 % des ouvrages publiés, est autant critiqué pour son caractère arbitraire par les auteurs et les imprimeurs que pour son inefficacité par l'Église et la cour du roi. La censure est restreinte par la monarchie en 1788 puis supprimée par l'Assemblée nationale en 1789. Cependant, d'autres formes de contrôle de l'opinion perdurent. La Révolution n'abolit que la censure préalable à la diffusion des écrits. La surveillance de l'opinion reste en vigueur. Vers la fin de l'Ancien Régime, la monarchie et le parlement de Paris développent l'opinion pour en faire un pouvoir supplémentaire. Ce faisant, de nombreuses opinions politiques diverses se diffusent dans le débat public, minant ainsi la légitimité des institutions¹³.

On parle de « libelles » ou de « pamphlets » pour désigner des ouvrages interdits à cause de leur contenu politique, afin de les discréditer. Au XVIII^e siècle, les colporteurs les nomment « articles philosophiques », afin de contourner la censure¹⁴. Avec l'abolition des privilèges de la nuit du 4 août 1789, les révolutionnaires mettent fin au système des imprimeurs et des éditeurs de l'Ancien Régime. Tout citoyen peut désormais écrire et imprimer librement. Mais dès l'année 1789, la police révolutionnaire continue de poursuivre les colporteurs. En 1788, l'annonce des États généraux suscite l'engouement des auteurs de pamphlets. Alors qu'on en recense seulement 400 pour l'année 1787, on en dénombre 1500 entre mai 1788 et janvier 1789. De janvier à mai 1789, 2000 sont imprimés. On évalue à environ 4 millions d'exemplaires le nombre d'imprimés politiques en circulation entre mai 1788 et mai 1789¹⁵.

Eu égard au contexte politique délicat dans lequel s'inscrit la production du livre, l'absence du nom de l'auteur sur la page de titre interroge. On note toutefois que ce dernier est déjà absent sur sous ouvrages de 1786 et 1787. L'anonymat de Sénac semble s'inscrire dans une pratique courante de l'époque. Les contemporains lui attribuent la paternité du livre sans aucune ambiguïté.

¹² BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 250

¹³ WALTON Charles, *La liberté d'expression en Révolution : les mœurs, l'honneur, la calomnie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 49-55

¹⁴ NETZ Robert, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 4

¹⁵ *Ibid.*, p. 72-74

2.2.2 - Éditer depuis l'étranger

À partir de 1790, Sénac de Meilhan fait le choix de l'émigration. Le phénomène concerne 8 % de la noblesse. Comme lui, il s'agit surtout de nobles récents¹⁶. Comme lui, la majorité d'entre eux ne sont jamais parti à l'étranger auparavant¹⁷.

L'étude du livre de Sénac de Meilhan nous fait aborder le vaste sujet de la production littéraire des émigrés. Cette dernière est d'abord le fruit de leur réaction face aux événements. Mais bien vite, elle devient une occupation à part entière. Certains émigrés parviennent à se bâtir une solide notoriété par leurs écrits à l'étranger. Les autres cherchent pour la plupart la reconnaissance de leur entourage immédiat et de quoi assurer leur existence à l'étranger. Certains émigrés font carrière dans le journalisme politique. Beaucoup se contentent de chercher dans la littérature un moyen d'évasion romanesque¹⁸. C'est particulièrement le cas en 1797, lorsque Sénac de Meilhan publie sa fiction la plus célèbre : *L'Émigré*.

Craignant pour sa vie, l'intendant du Hainaut demande au garde des sceaux un passeport pour l'Angleterre le 3 juin 1790. On voit que malgré sa fine analyse des événements, Sénac est fortement influencé par la tournure de ces derniers. L'émigration traduit à la fois l'incompréhension et la peur des privilégiés¹⁹. Il se sert de la maladie de son fils, qui habite à Londres, comme prétexte. Le 29 juillet 1790, il écrit depuis Londres que son retour à Paris est prévu pour la fin du mois d'août. Contrairement à d'autres émigrés, il n'emporte pas beaucoup de ressources financières car il compte rentrer en France. Les sources archivistiques manquant pour déterminer la nature des fréquentations londoniennes de Sénac durant son cours séjour en Angleterre. On sait toutefois qu'il s'y montre admiratif des libertés publiques²⁰. Il y demande des fonds supplémentaires ainsi que les manuscrits des livres qu'il a commencé en France²¹. Sénac se rend ensuite à Aix-la-Chapelle, où il séjourne jusqu'en octobre. Il y écrit *Des principes et des causes de la Révolution en France*, qui est publiée en novembre²².

2.3 - LE LIVRE, UN ACTEUR DE SON TEMPS

2.3.1 - La question de la rubrique « Londres »

Durant tout le XVIII^e siècle, plusieurs ouvrages imprimés en France prétendent être imprimés à Londres sur leur page de titre, alors que la plupart sont en fait

¹⁶ RANCE Karine, « L'historiographie... art. cit., p. 357

¹⁷ DIESBACH Ghislain de, *Histoire de l'émigration... op. cit.*, p. 22

¹⁸ VIDALENC Jean, *Les émigrés français... op. cit.*, 1963, p. 297-302

¹⁹ GENGEMBRE Gérard, *La Contre-Révolution... op. cit.*, p. 21

²⁰ STAVAN Henry Arthur, *Gabriel... op. cit.*, p. 26

²¹ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 145-147

²² MONSEMBERNARD Guy de, *Sénac... op. cit.*, p. 98

imprimés à Paris. Le libelle de Sénac de Meilhan fait partie de cette famille insolite. On peut discerner plusieurs catégories de rubriques « Londres ».

La rubrique trompeuse est composée de la mention « Londres, et se trouve à Paris chez... » suivi du nom et de l'adresse d'un ou de plusieurs imprimeurs ou libraires. La première version du livre entre clairement dans cette catégorie. Le mot « Londres » signifie ici que l'ouvrage pourrait être vendu à Londres, de par son contenu suggéré comme digne d'intérêt. La rubrique « Londres » peut aussi être une manière de dire que l'ouvrage a été écrit à Londres, que cela soit vrai ou faux. En effet, depuis le début du siècle des Lumières, publier à Londres est vu comme une démarche politique forte par l'intelligentsia française. Sénac appartient à une génération qui admire Voltaire, qui a écrit ses *Lettres* durant son exil forcé en Angleterre, lequel n'a pas manqué de le préciser sur la page de titre, quand bien même l'ouvrage est édité et imprimé en Europe continentale :

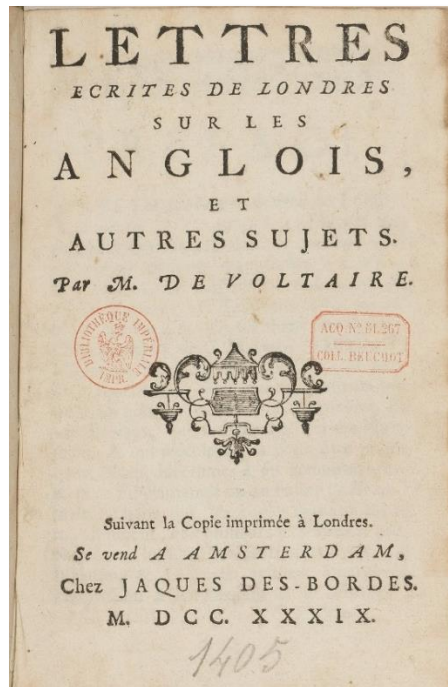


Figure 2 - Page titre de *Lettres philosophiques*, Bibliothèque nationale de France (Z BEUCHOT-503)

La rubrique « Londres » attire également du fait que de nombreux pamphlétaires français, comme Charles Théveneau de Morande, publient leurs critiques de la vie politique versaillaise depuis l'Angleterre et ce faisant, jouissent d'une liberté que beaucoup leur envient. La page de titre de *Des principes et des causes* entre dans cette catégorie. En l'occurrence, s'il semble être exclusivement imprimé à Paris, il est possible que l'ouvrage ait été travaillé durant son passage à Londres. En effet, parmi les lettres saisies en 1794 chez Bourdon, le secrétaire de Sénac, on en trouve trois écrites par Sénac depuis l'Angleterre durant l'été 1790²³.

²³ MONSEMBERNARD Guy de, « Sénac de Meilhan (1736-1803) », *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire & scientifique du Gers*, n°70/1, 1969, p. 81

Il existe également la rubrique fausse, la plus fréquente. On y trouve uniquement le mot « Londres » suivi de la date d'impression, parfois accompagné de la mention « et se trouve chez les marchands de nouveautés », qui vise à cacher l'identité de l'imprimeur et du libraire. C'est notamment le cas pour les ouvrages politiques. Ainsi seule une personne prise en la possession du livre peut être incriminée. Les contemporains ne s'y trompent pas, il s'agit de faire comprendre que le contenu peut être illicite et donc potentiellement intéressant. On pourrait rapprocher ce cas de figure de la deuxième version de l'ouvrage.

Étant donné qu'il écrit depuis l'étranger, dans un contexte où la censure royale a disparu et où la surveillance révolutionnaire n'est pas encore en place, il est difficile d'affirmer avec certitude que Sénac ait d'être anonymisé. Il s'agit peut-être d'une simple convention d'édition. En effet, un des précédents ouvrages de Sénac de Meilhan a été imprimé avec cette même fausse rubrique, alors que ce dernier avait pour but de le faire connaître en tant qu'auteur :

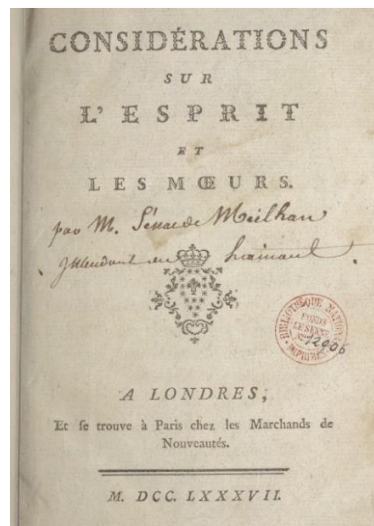


Figure 3 - Page de titre de *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, Bibliothèque nationale de France (8-Z LE SENNE-9920)

Durant la Révolution française, l'utilisation de la fausse rubrique « Londres » double avant de chuter intégralement. Il s'agit d'un usage de l'Ancien Régime qui est balayé par la Révolution. Sous l'Ancien Régime, la fausse rubrique « Londres » apparaît sur des ouvrages scandaleux ou mystérieux. Elle disparaît dans le tournant de l'année 1790, car la prudence des auteurs révolutionnaires vis-à-vis de la censure n'est plus nécessaire et que cette mention n'augmente plus les ventes. Usage révolutionnaire au début de la période, elle devient un usage contre-révolutionnaire par la suite. La connotation du mot change en l'espace de quelques années car la clandestinité a changé de camp²⁴. Une évolution qui concerne aussi bien les éditeurs que les imprimeurs.

²⁴ MITCHELL James, « La fausse rubrique "Londres" durant la Révolution française », dans BARBIER Frédéric, JOLLY Claude, JURATIC Sabine (éd.), *Livre et révolution*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 157-164

2.3.2 - Édition et impression

Sous l'Ancien Régime, les éditeurs cumulent souvent les rôles d'imprimeurs, de libraires et de financiers. Pour être rentables, ils doivent être organisés, afin d'éviter les pièges tendus par la concurrence. Comme l'explique Robert Darnton :

« L'éditeur négocie avec les auteurs [...] il dirige un atelier typographique ou traite avec les imprimeurs ; il s'approvisionne en papier, de fontes de caractères, et d'ouvriers [...] et il vend des livres – autant que possible – sous des conditions variables, à des libraires et des particuliers, dont il a tout le mal du monde à tirer de l'argent²⁵. »

Malgré le fait que ce rôle multiforme demande beaucoup de travail, le métier ne manque pas de susciter des vocations. C'est le cas pour l'ouvrier-imprimeur Meymac, qui monte une imprimerie à la faveur de la Révolution. Il exerce son activité au n°58 de la rue Galande, entre 1790 et 1792. Il travaille en association avec Louis Cordier sous la raison *Meymac et Cordier* ou *Cordier et Meymac*, jusqu'à la fin du mois de juin 1791²⁶. C'est dans leur atelier qu'est imprimé le livre de Sénac de Meilhan. On sait qu'il a également produit plusieurs livres en 1790, comme *La Constitution, ou la France telle qu'elle doit être*, de Louis Bonnefoy de Bouyon, ou *La Révolution vengée, ou le bonheur du peuple*, de Jean-René Asseline²⁷. L'orientation politique de ces ouvrages est intéressante. Le premier est le fruit d'une plume contre-révolutionnaire. Sur ses quelques quarante pages, l'auteur s'attache à rappeler les fondamentaux du royaume de France dans un contexte de remise en question systématique : la nation, la monarchie, le clergé, etc. Le second est quant à lui l'œuvre de l'évêque de Boulogne, nommé par Louis XVI à la tête d'un diocèse qui sera supprimé par la Constitution civile du clergé. Réfractaire au serment que cette dernière exige, il prendra, comme Sénac de Meilhan, les chemins de l'émigration. Il semble donc qu'une certaine ligne éditoriale se dégage des productions de l'imprimeur. Toutefois, comme celles-ci datent toutes de sa collaboration avec Louis Cordier, difficile de connaître avec certitude les orientations politiques de chacun. En outre, le maintien de l'activité professionnelle de Meymac pendant et après la Terreur suggère qu'il n'a pas été inquiété pour le contenu de son travail.

Malgré la mention « Londres » sur la page de titre, le biographe Guy de Monsebernard affirme que l'ouvrage a bel et bien été imprimé uniquement à Paris. Le 9 novembre 1790, Bourdon, le secrétaire de Sénac de Meilhan, paye 300 livres à Meymac et 240 livres au papetier²⁸. Durant cette période, l'imprimeur s'associe avec l'écrivain Rétif de la Bretonne. C'est ce dernier qui est chargé de produire *Des*

²⁵ DARNTON Robert, « Stratégies financières d'une maison d'édition au XVIII^e siècle », dans BARBIER Frédéric, JURATIC Sabine, VARRY Dominique (dir.), *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 333

²⁶ MELLOTT Jean-Dominique et al. (éd.), *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1470 - vers 1830)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2019, p. 1052

²⁷ Notice BnF de Meymac (consultée le 19 avril 2022 : <https://data.bnf.fr/fr/13574534/meymac/>)

²⁸ MONSEBERNARD Guy de, « Sénac de Meilhan... art. cit., p. 77

principes et des causes. Sénac fait appel à lui car les deux écrivains se connaissent depuis quatre ans²⁹.

Du 8 au 24 novembre 1790, l'écrivain compose, imprime et relie le libelle. Le lendemain, il le colporte chez les libraires parisiens. Eu égard à la distance et aux troubles révolutionnaires, les deux hommes ne se croiseront plus jamais et n'entretiendront plus de relations épistolaires, au grand damne de Rétif, qui regrette d'avoir négligé cette relation amicale³⁰.

2.3.3 - Un réseau de libraires parisiens

Durant la période prérévolutionnaire, des boutiques de livres ouvrent un peu partout en France. À la frontière de la légalité se vendent ainsi les livres dits « philosophiques », dont certains contestent le pouvoir en place³¹. Les colporteurs organisent la consommation des brochures. Les ouvrages colportés sont imprimés à 1 500 exemplaires, en moyenne. Le commerce public a lieu dans des endroits très fréquentés, comme le Palais-Royal ou les Jardins des Tuileries. Les profits générés sont suffisant pour amoindrir la menace que représentent les autorités aux yeux des vendeurs³². Au cœur de ce microcosme évolue des acteurs emblématiques du monde du livre à l'époque moderne : les colporteurs. Ces derniers sont caractérisés par une absence totale d'idéologie. Ils vendent les ouvrages qui leur rapportent le plus, peu importe le contenu. Ils savent cependant faire leur la rhétorique subversive des livres qu'ils vendent, afin de les rendre attractifs. Une rhétorique avec laquelle ils n'hésitent pas à prendre leurs distances, sitôt qu'ils sont interrogés par la police sur l'utilisation qu'ils en font. Ils contribuent involontairement à la politisation et à la radicalisation de leurs contemporains, devenant ainsi, malgré eux, des moteurs de la Révolution³³.

Des principes et des causes entame donc sa carrière dans un système déjà bien établi. Il est un des nombreux libelles à traiter de l'actualité politique française qui circulent dans la capitale. Il est assez cocasse de noter que cet ouvrage, qui fait de la transformation du Palais-Royal une des causes de la chute de l'Ancien Régime³⁴, est justement vendu dans ce lieu de commerces interlopes. Toutefois, il est probable que Sénac n'ait pas eu connaissance de ce maillon de la chaîne du livre.

Sur la page de titre, nous pouvons voir trois noms de libraires chez qui l'ont peu se procurer le livre de Sénac de Meilhan : la « veuve Duchesne », « Mériquot

²⁹ BRETONNE Rétif de la, *Correspondance*, Paris, Honoré Champion, 2021, p. 382

³⁰ COWARD David, « Rétif imprimeur sous la Révolution », *Études rétiviennes*, n°11, 1989, p. 99-100

³¹ MARTIN Henri-Jean, « À la veille de la Révolution : crise et réorganisation de la librairie », dans CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. 2, Le livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Fayard, 1990, p. 687

³² GERSMANN Gudrun, « Le monde des colporteurs parisiens de livres prohibés (1750-1789) », dans CHARTIER Roger, LÜSEBRINK Hans-Jürgen (dir.), *Colportage et lecture populaire : imprimés de large circulation en Europe (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Institut Mémoires de l'édition contemporaine, 1996, p. 37-42

³³ GERSMANN Gudrun, « Le monde des colporteurs... art. cit., p. 44-45

³⁴ COQUERY Natacha, *L'hôtel aristocratique : le marché du luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 65

jeune » et un certain « Desenne ». Les deux premières enseignes évoluent au sein du même quartier, à quelques centaines de mètres de l'imprimeur Meymac. Pourquoi ces points de ventes ont-ils été choisis ?

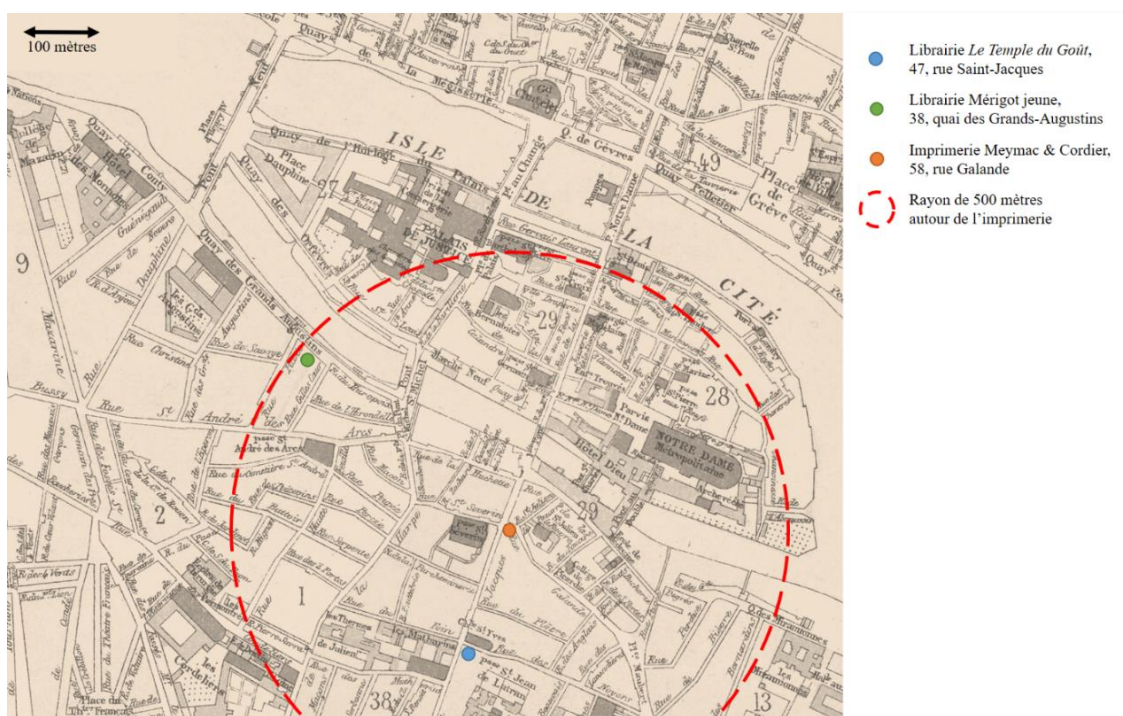


Figure 4 - Carte de la répartition des lieux de vente du livre de Sénac de Meilhan à Paris

La veuve de Nicolas-Bonaventure Duchesne, née Marie-Antoinette Cailleau, est la fille du libraire parisien André Cailleau. Elle exerce rue Saint-Jacques, à l'enseigne *Le Temple du Goût*³⁵. En 1788, elle propose dans son catalogue pas moins de 20 ouvrages de Rétif de la Bretonne³⁶, principal artisan de *Des principes et des causes*. C'est sans doute grâce à son réseau qu'il parvient à colporter le livre chez la librairie. En effet, on peut noter qu'un autre libelle édité la même année par Meymac & Cordier est vendu chez un libraire différent³⁷, dans un autre quartier de Paris. Rétif semble donc jouer un rôle important, jusque dans l'élaboration du réseau de distribution du livre.

Jean-Gabriel Mérigot, dit Mérigot jeune, est le deuxième fils du libraire parisien François-Gabriel Mérigot. De 1778 à 1789, il publie plusieurs périodiques. À partir d'octobre 1790, il est membre de la première assemblée électorale de Paris³⁸. En 1800, son catalogue de vente ne comprend aucun ouvrage similaire à celui de Sénac³⁹. Bien que la censure napoléonienne soit déjà à l'œuvre au début du

³⁵ MELLOT Jean-Dominique et al. (éd.), *Répertoire... op. cit.*, p. 509

³⁶ DUCHESNE Veuve de Nicolas-Bonaventure, *Ouvrages nouveaux qui paroissent chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au-dessous de la place Cambrai.*, Paris, Veuve Duchesne, 1788, p. 4

³⁷ BOUYON Louis Bonnefoy de, *La Constitution, ou la France telle qu'elle doit être*, Paris, Meymac & Cordier, 1790

³⁸ MELLOT Jean-Dominique et al. (éd.), *Répertoire... op. cit.*, p. 1043-1044

³⁹ MERIGOT Jean-Gabriel, *Catalogue des livres provenant du fonds d'ancienne librairie du citoyen J. G. Mérigot*, Paris, Jean-Gabriel Mérigot, 1800

Consulat, le libraire ne semble pas entretenir une offre commerciale politiquement orientée durant la période révolutionnaire.

Le cas de Victor Desenne est plus intrigant. Ses déboires avec la justice commencent sous l'Ancien Régime. Reçu libraire en 1776, il est suspendu entre 1784 et 1785 pour vente de livres prohibés. En 1789, avec les libraires François-Charles Gattey et Jean-Baptiste Garnéry, il publie deux adresses favorables à la Révolution, dont une à l'attention de Jacques Necker. Durant la Terreur, il est au premier plan de l'activité politique, puisqu'il publie *Le Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins entre 1793 et 1794.

Le 13 mars 1794, la librairie de Gattey, au Palais-Royal, est perquisitionnée. Les enquêteurs trouvent des documents qui prouvent que le libraire est en lien avec des éditeurs anglais pour se fournir en ouvrages royalistes. Le 25 germinal an II, il est condamné et exécuté. Le 14 mars 1794, la librairie de Victor Desenne, elle aussi au Palais-Royal, est perquisitionnée. Il est accusé de mettre en cause les membres du Comité de salut public dans son journal. C'est Michel-Joseph Desenne, un parent, qui est interrogé. Il nie avoir enfreint la loi. Il reconnaît avoir vendu des numéros des *Actes des Apôtres*, mais uniquement à une époque où cela était autorisé, en 1790-1791. Il dit également avoir été absent de Paris lors du 10 août 1792 et du 31 mars 1793. Cette réponse, systématique dans tous les interrogatoires ayant pour but d'identifier des individus royalistes, est à remettre en perspective. On repousse finalement sa comparution. Il reste enfermé quelques mois, avant d'être libéré après la mort de Robespierre.

Toutefois, il est certain que Victor Desenne était un « vendeur d'aristocratie » dans les premières années de la révolution, car il vendait des ouvrages royalistes, comme ses confrères, à une époque où cela était légal. L'ouvrage de Sénac de Meilhan s'inscrivait donc dans une logique commerciale assumée par le libraire. Cependant, contrairement à Gattey, il n'a sans doute pas été un « négociant d'aristocratie », c'est-à-dire quelqu'un traitant directement avec les réseaux royalistes, sans quoi il aurait été condamné à mort⁴⁰. Du reste, il n'est plus inquiété par la suite. On sait qu'il poursuit son activité jusqu'à la fin de l'Empire⁴¹. L'acquisition du livre de Sénac dans ses stocks de vente s'inscrit donc dans une logique commerciale pour lequel le libraire est inquiété sous la Terreur. L'objet n'est donc pas neutre, comme en témoigne sa matérialité.

2.4 - UN LIVRE, TROIS VERSIONS

2.4.1 - Les versions parisiennes (1790)

À l'époque de sa publication, *Des principes et des causes de la Révolution en France* fait l'objet de trois éditions différentes. Les deux premières, imprimées à

⁴⁰ DUPRAT Annie, « Un réseau de libraires royalistes sous la Terreur », *Annales historiques de la Révolution française*, n°321, 2000, p. 54-67

⁴¹ MELLOTT Jean-Dominique *et al.* (éd.), *Répertoire... op. cit.*, p. 461

Paris, se ressemblent beaucoup. Outre la rubrique « Londres » suivie de l'année « 1790 », un point commun central demeure : une citation de Montesquieu placée en dessous du titre, entre deux filets. Cette dernière résume parfaitement la pensée de l'auteur quant aux causes de la Révolution française. Elle est issue du livre *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, publié en 1734. La préface est imprimée en italique, là où le corps de texte est imprimé en caractères droits. Le texte en lui-même, ne semble pas avoir fait l'objet de modifications, ni sur le fond, ni sur la forme. Autre point commun : la fin du texte principal est accompagné d'un filet (page 108 pour la première édition, page LXXXV pour la seconde).

La distinction commence au faux-titre. La version la plus répandue comprend les mots « et » et « de » en italique, tandis que celui de l'autre version, plus rare, est imprimé uniquement en caractères droits. Cette logique se poursuit sur la page de titre. Pour la première, le titre est en caractères romains, avec le mot « et » en italique, tandis que pour la deuxième, il est en caractères droits.

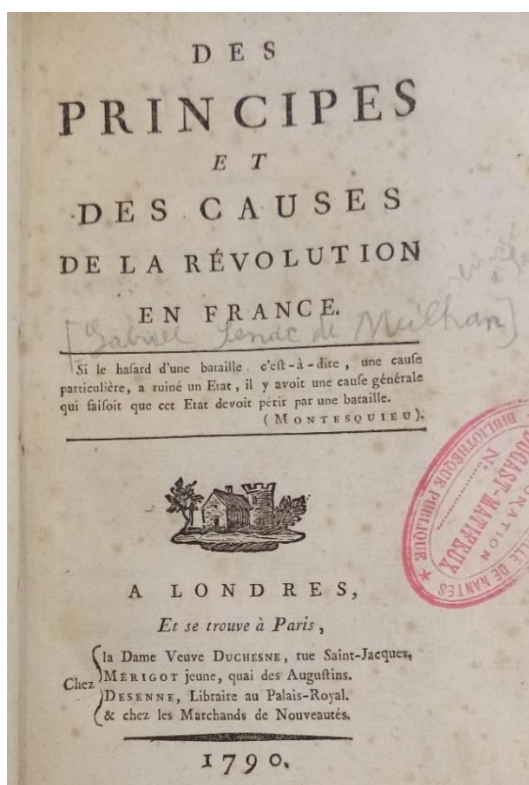


Figure 5 - Page titre de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque municipale de Nantes (215170/C687 - 000000-1169213)

Sur la page de titre de la première version apparaissent les noms des différents points de vente de l'ouvrage. Elle est illustrée avec une maison, une tour et un arbre (nous surnommerons cette version, la « Maison »). Il s'agit d'un motif assez courant à l'époque, on en retrouve plusieurs similaires chez l'imprimeur Jean-François-Louis Chardon, à Paris. La deuxième version est illustrée par une vignette de style gréco-romain sur la page de titre. Il n'y figure le nom d'aucun libraire (nous appellerons cette version, le « Vase »).

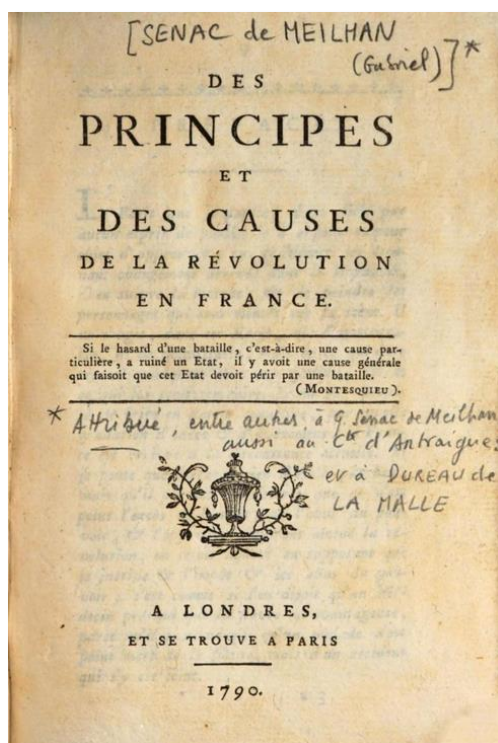


Figure 6 - Page titre de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)

La page viii de la version « Maison » bénéficie d'une seconde vignette, à la fin du texte la préface. Il s'agit d'une composition avec feuilles, absente de la deuxième version.



Figure 7 - Détail de la page viii de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque nationale de France (La32-9)

La première page de préface de la « Maison » (page iii, recto du feuillet a2) est ornée d'un fleuron avec plusieurs motifs, tandis que celui présent sur la page analogue de la version « Vase » est beaucoup plus simple.



Figure 8 - Détail de la page iii de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque nationale de France (La32-9)

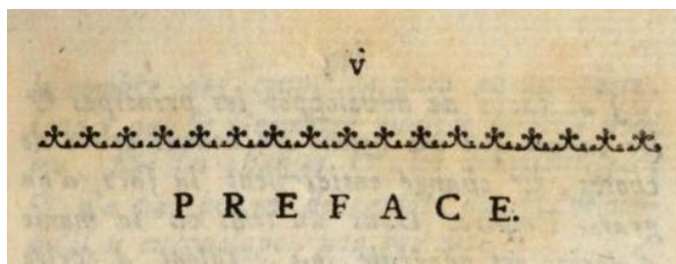


Figure 9 - Détail de la page V de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)

La première page du corps de texte de la « Maison » (page 9, recto du feuillet a5) est ornée d'un bandeau en fleuron avec des roses, là où la page équivalente du « Vase » (page IX, recto du feuillet a5) et bénéficie de simples entrelacs.



Figure 10 - Détail de la page 9 de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque nationale de France (La32-9)

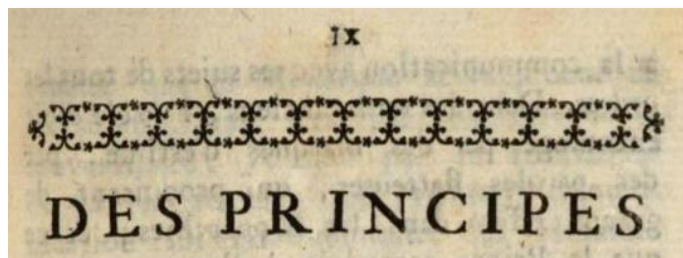


Figure 11 - Détail de la page IX de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)

Le contenu du corps du texte reste le même. La différence se situe dans sa mise en page.

Analyse alphanumérique de la version « Maison »

Π^1 (= G 7 ou G 8 ?) a⁸ [\$ 3] B-F⁸ [\$ 4] G⁸ (- G 7-8) [\$ 3]

Conformément à ce que nous apprend David Coward, la première édition de l'ouvrage est donc bien composée de sept feuilles in-8°. Les deux derniers feuillets du cahier G servent probablement à imprimer le faux-titre que l'on trouve au début de la brochure. Il semble même qu'un surplus de ces pages soit produit durant le

processus. En effet, la feuille 33 du *Journal* inédit de Rétif de la Bretonne n'est autre que le faux-titre de cette impression⁴².

La page de titre et la préface sont paginées en chiffres romains minuscules à partir de la page iii (recto du feuillet a2) et jusqu'à la page viii (verso du feuillet a4, signé par erreur « a3 »). Le corps de texte est paginé en chiffres arabes de la page 10 (verso de feuillet a5) à 108 (verso du feuillet G6). La pagination est continue, bien que changeant de numérotation. Cette première version est donc composée de 110 pages, si l'on compte le faux-titre.

Analyse alphanumérique de la version « Vase »

a⁸ [\$ 2] b-e⁸ [\$ 4] f⁴ (- F 4) [\$ 2]

Cette deuxième édition est imprimée uniquement sur six feuilles. Le livre est désormais paginé d'une seule traite, en chiffres romains majuscules, à partir de la page V (recto du feuillet a3) et jusqu'à la page LXXXV (recto du feuillet f3). Il est donc composé de 86 pages, si l'on compte le verso du feuillet f3.

À la lumière de cette analyse, nous pouvons conjecturer que la version « Vase » fait bel et bien suite à la version « Maison ». Plusieurs indices vont dans ce sens.

Tout d'abord, il est logique que sur la « Maison » figurent les noms des libraires chez qui l'ouvrage est distribué, car il s'agit de la première distribution du livre dans les commerces. Imprimée dans un second temps, le « Vase » peut se permettre de ne pas mentionner lesdits noms. Cela permet sans doute de gagner du temps à la composition et d'anonymiser davantage le libelle. En outre, les clients peuvent déjà avoir eu vent de l'existence de l'ouvrage ainsi que de ses points de vente. On sait déjà où se procurer cette seconde version lorsque celle-ci est distribuée.

Ensuite, on remarque que l'impression du « Vase » rationalise celle de la « Maison ». La composition des pages est retravaillée pour que le texte prenne moins de place et soit paginé d'une seule manière. La brochure finale est donc moins épaisse, on passe de 110 pages à 86. L'imprimeur fait une économie de 24 pages, ce qui correspond à une feuille et demi en in-8°, dans le but de faire baisser le coût de production du livre.

Pourquoi cette deuxième version voit le jour ? Deux hypothèses se confrontent. La première consiste à interpréter cette réimpression comme la marque d'un succès du livre dans le commerce. Sur la forme, le fait que la pagination soit simplifiée traduit une certaine attention dans la composition de la version « Vase ». Toutefois, on imagine que l'auteur aurait été prévenu en cas de réimpression suite à un succès de librairie, sauf à considérer que l'imprimeur en aurait été le seul bénéficiaire, profitant de l'absence de Sénac pour générer des revenus supplémentaires.

⁴² COWARD David, « Rétif imprimeur... art. cit., p. 103

La seconde hypothèse est que le livre a fait l'objet d'une contrefaçon en raison de son succès, réel ou supposé. Au XVIII^e siècle, le piratage est un acte très répandu. Robert Darnton estime que la moitié des livres vendus en France entre 1750 et 1789 sont des contrefaçons. Il est même possible que cette contrefaçon ait été produite à l'étranger : d'Amsterdam à Genève, de nombreux éditeurs francophones piratent les livres à succès en provenance de la France⁴³. Dans ce cas de figure, la rubrique « Londres » se rapprocherait de la vérité. Toutefois, mis à part la viralité de l'ouvrage en Europe, aucun indice ne permet de corroborer cette conjecture.

La dernière hypothèse, conduit à interpréter cette nouvelle impression comme la suite directe de la première, dans le cadre de la commande initiale. À notre connaissance, l'impression de *Des principes* ne fait l'objet que d'un seul paiement. David Coward nous précise même que le règlement de 300 livres donné par Sénac est modeste par rapport au travail demandé⁴⁴. On peut supposer que Rétif de la Bretonne, se rendant compte que la somme fournie ne suffit pas à couvrir le coût du papier, décide de retravailler la mise en page pour économiser quelques précieuses feuilles afin d'exécuter le travail jusqu'au bout. Cela expliquerait la simplification de la page de titre.

Analyse du filigrane de la version « Vase »

Concernant le maillage du papier utilisé pour la deuxième version, les colonnes font trois centimètres de largeur. Elles sont parallèles à la reliure du livre. Le filigrane apparaît au feuillet a2. Il s'agit d'un simple demi-cercle, dont l'arrondi est orienté vers la reliure :

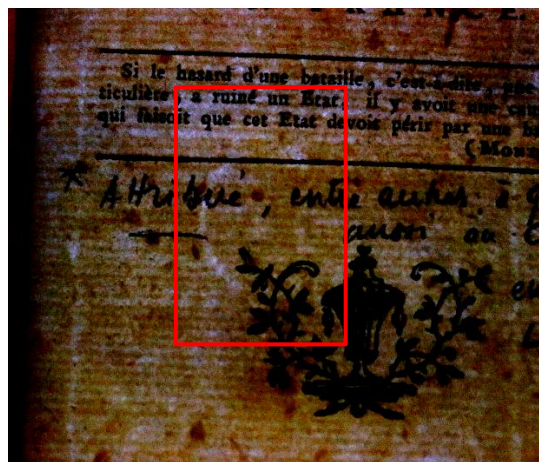


Figure 12 - Détail de la page de titre de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)

Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu identifier l'origine ou l'usage de ce filigrane.

⁴³ DARNTON Robert, *Éditer et pirater : le commerce des livres en France et en Europe au seuil de la Révolution*, Paris, Gallimard, 2021, p. 10-11

⁴⁴ COWARD David, « Rétif imprimeur... art. cit., p. 99

2.4.2 - La version de Saint-Pétersbourg (1791)

Il existe une troisième version du libelle datant de cette époque. Il s'agit d'une impression effectuée à Saint-Pétersbourg l'année suivante, alors que Sénac de Meilhan a trouvé refuge auprès de l'impératrice Catherine de Russie. Eu égard à la date d'impression, qui correspond à la chronologie de la vie de l'auteur, nous n'avons aucune raison de penser que la mention « à Saint-Pétersbourg » serait une fausse rubrique. On remarque que la citation de Montesquieu est encore reproduite. Sénac met un point d'honneur à se réclamer du célèbre philosophe des Lumières. L'ornement consiste en une simple vignette, accompagnée d'un fleuron.

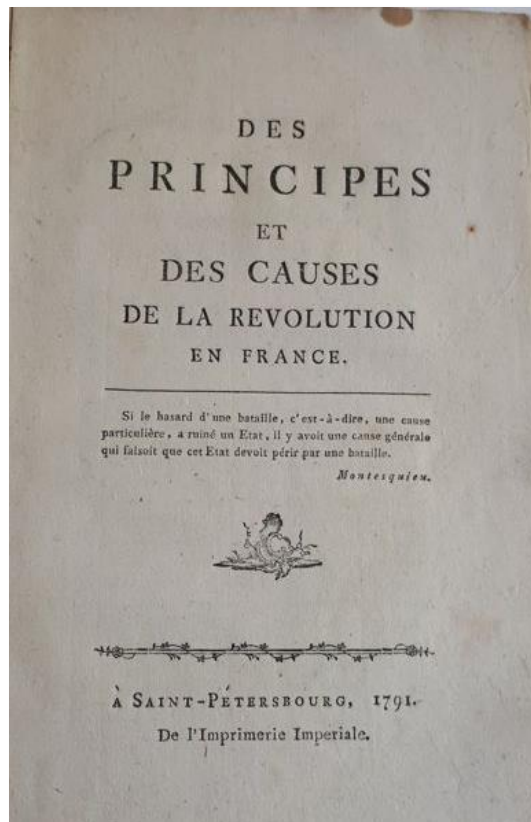


Figure 13 - Page de titre de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Lot vendu en 2019 sur le site néerlandais Catawiki

Il s'agit également d'un in-octavo. L'on nous indique que l'ouvrage fait 130 pages⁴⁵. Dans l'hypothèse où toutes seraient comptabilisées, y compris celles du faux-titre, cela représente 20 pages de plus que la première version parisienne, soit un cahier et quart, ce qui est assez conséquent. Il est tout à fait possible que l'auteur ait pris le temps d'enrichir son texte. En supposant que, tout comme pour l'impression parisienne, Sénac investit de sa poche, cela démontre une très grande confiance en la capacité de son livre à se rentabiliser. Si tel est le cas, il est à parier que cette version est imprimée dans un nombre d'exemplaire moins important. Il est également possible que Sénac soit à la manœuvre pour profiter de potentiels

⁴⁵ Page de vente du lot *Des principes et des causes de la Révolution en France* (consulté le 27 août 2022 : <https://www.catawiki.com/fr/l/25897531-gabriel-senac-de-meilhan-des-principes-et-des-causes-de-la-revolution-en-france-1791>)

généreux mécènes. On sait que durant l'année 1791, il cherche à s'attirer les faveurs de l'impératrice pour lui écrire une histoire de son pays. Un travail qu'il ne mène pas à terme, faute du soutien de la dirigeante. Catherine II dira de lui : « Il ne sait trop s'il est, comme tous ses amis, démagogue ou bien royaliste selon ses anciennes charges⁴⁶ ». Cette disgrâce le conduit à regagner l'Europe centrale par la suite.

Fait notable, cet exemplaire possède une couverture qui semble d'époque. La notice précise qu'il s'agit d'une « couverture souple ». Les photographies fournies par le site de vente ne nous permettent pas d'en faire une analyse plus approfondie :

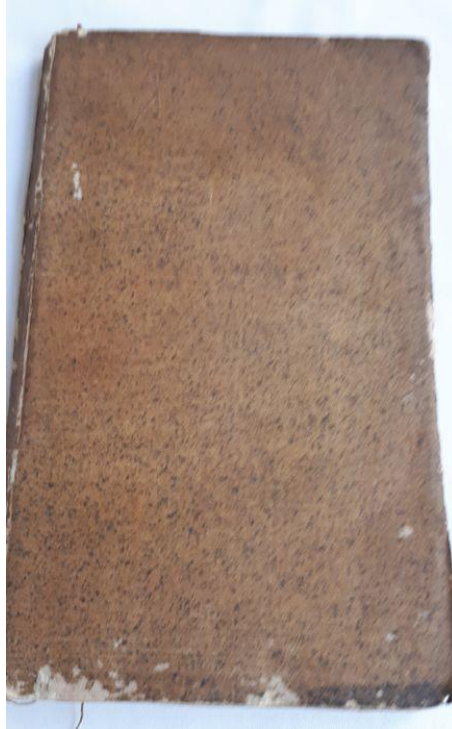


Figure 14 - Couverture de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Lot vendu en 2019 sur le site néerlandais Catawiki

On remarque que cette version est très présente dans les catalogues de vente du XIX^e siècle. Elle semble avoir beaucoup circulé en Europe, au point de se retrouver dans plusieurs collections françaises. *Des principes et des causes* est un objet littéraire qui passe entre de nombreuses mains. Son contenu est lu avec attention et ses exemplaires vendus à plusieurs reprises.

⁴⁶ GRANDEROUTE Robert, « Sénac de Meilhan et la Révolution », dans SGARD Jean (éd.), *L'écrivain devant la Révolution : 1780-1800*, Grenoble, Université Stendhal, 1990, p. 171

CHAPITRE 3 : ITINERAIRE D'UN OUVRAGE POLITIQUE

Livre politique à destination d'un lectorat cultivé, dont une bonne partie est en exil, *Des principes et des causes* circule aussi bien dans les librairies que dans les conversations. Au XVIII^e siècle, son propos est discuté, au XIX^e siècle, ses exemplaires sont vendus aux enchères, au XX^e siècle, son contenu est réédité. Il s'agit indéniablement d'une œuvre vivante.

3.1 - UN SUCCES EN DEMI-TEINTE

3.1.1 - Un objet de consommation

Des principes et des causes devient-il un succès de librairie ? Difficile de trancher avec certitude. Malgré la taille modeste de l'ouvrage et son faible nombre de pages, l'objet n'est pas à la portée de tous. En France, dans les années 1750, le prix moyen d'un in-8^o est de 4,1 livres tournois, ce qui est environ deux fois moins cher que le prix moyen du livre tous formats confondus, mais reste tout de même très élevé comparé au niveau de vie du citoyen lambda. Le salaire de base d'un journalier parisien étant de 2 livres tournois à cette époque, le livre de Sénac de Meilhan reste un achat couteux, malgré le fait qu'un livre « en blanc », c'est-à-dire sans couverture, coûte 20 % moins cher qu'un livre relié. Comme le précise Michel Marion :

« Contrairement à certaines idées reçues et affichées, il nous apparaît bien, à partir de cette première approche du prix du livre au XVIII^e siècle, que le document imprimé est encore loin d'être à la portée de toutes les bourses¹. »

Ajoutons à cela que peu d'ouvrages politiques se vendent, à l'exception de ceux traitant des polémiques autour de Necker². Il n'est donc pas impossible que Sénac veuille profiter de cet effet de mode. On sait par ailleurs qu'en novembre 1789, il souhaite publier son ouvrage le plus rapidement possible, afin d'en faire un complément au célèbre *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* de l'abbé Sieyès³. *Des principes et des causes* s'adresse donc à un public lettré et relativement aisé. En librairie, son cœur de cible est la bourgeoisie urbaine intéressée par la politique et susceptible d'accorder du crédit à son discours. A l'étranger, il vise les aristocrates émigrés, attentifs aux événements en cours. En 1790, Sénac de Meilhan jouit déjà d'une bonne réputation en tant qu'analyste. Dans un contexte politique trouble, difficilement compréhensible pour les contemporains, la volonté de prendre de la

¹ MARION Michel, « Approches du prix du livre au XVIII^e siècle », dans BABIER Frédéric, JURATIC Sabine, VARRY Dominique (dir.), *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 356

² DARNTON Robert, *Un tour de France littéraire ... op. cit.*, p. 315

³ CELLARD Jacques, *Un génie dévergondé : Nicolas-Edmé Rétif, dit « de la Bretonne » : 1734-1806*, Paris, Plon, 2000, p. 500

hauteur sur ce qui est à l'œuvre peut pousser un grand nombre de lettrés à se procurer la brochure.

Cependant, à notre connaissance, le libelle ne fait l'objet que d'un seul article en 1790. Ce dernier étant à charge et réservé à un petit groupe d'abonnés, il est peu probable qu'il lui garantisse un quelconque succès. Reste le bouche à oreille parisien, mais là encore, l'heure est à la radicalisation des opinions. À partir de 1790, les pamphlets sont produits en grande quantité. Leur consommation devient rapide et superficielle, contrairement à la lecture du livre sous l'Ancien Régime, qui est lente, profonde et réfléchie⁴. Dans ces conditions, un point de vue modéré comme celui de Sénac a peu de chance de séduire le public, qu'il soit révolutionnaire ou contre-révolutionnaire. Du reste, comme rien n'a été écrit au sujet d'un éventuel succès du livre, on est tenté de rejoindre l'avis formulé par la *Nouvelle biographie générale* de 1864 qui, dans sa notice consacrée à l'écrivain, précise qu'à l'époque, l'ouvrage « passa presque inaperçue⁵. »

En revanche, le libelle semble connaître un destin plus favorable à l'étranger. En Angleterre, le livre connaît un certain succès auprès des émigrés. L'éditeur Jean White estime que le livre permet de comprendre la France d'avant la Révolution⁶. Il est important de noter que le commerce de livres contre-révolutionnaires français s'y base sur une production londonienne francophone vieille de deux siècles, ainsi que sur un réseau d'environ cinquante professionnels du livre. Du fait de leur rayonnement, certains libraires ont permis la diffusion des idées contre-révolutionnaires au-delà du cercle d'influence des émigrés français. Ils choisissent quels aspects de la contre-révolution française mettre en avant. En filtrant ainsi l'information, ils influencent la manière dont l'opinion britannique perçoit la Révolution française et l'émigration. L'émigration française en Angleterre constitue un jalon dans l'histoire culturelle franco-britannique, favorisé par un contexte politique particulier. Leur production littéraire leur permet de se présenter tout à la fois comme des victimes et des alliés. Le marché des livres d'émigrés renforce ce que Kristy Carpenter appelle « la fascination permanente pour la Contre-Révolution » de l'opinion britannique⁷.

La popularité de l'œuvre demeure difficile à mesurer dans les couches intermédiaires de la société. Mais la critique littéraire de l'époque nous permet de mieux appréhender la réception de l'ouvrage dans le monde de l'aristocratie intellectuelle.

⁴ ELYADA Ouzi, « La modification... art. cit., p. 83-85

⁵ HOFER Ferdinand (dir.), *Nouvelle biographie générale : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, t. 43, Paris, Firmin-Didot Frères, 1864, p. 743

⁶ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, 1970, p. 187

⁷ REBOUL Juliette, *French Emigration to Great Britain in Response to the French Revolution*, Cham, Palgrave Macmillan, 2017, p. 156-164

3.1.2 - La critique littéraire

Pensé sur le temps long, le discours de Sénac n'est pas dans l'instantanéité qui fait alors recette dans les ouvrages critiques de la Révolution. Les thèses de Calonne et la réaction de Burke connaissent un bien meilleur succès que son livre.

Dans le microcosme des émigrés, l'activité littéraire de Sénac est remarquée. Dans sa lettre du 25 octobre 1790, Monseigneur de Conzié, archevêque de Tours en exil à Aix-la-Chapelle, précise que Sénac est plongé dans la rédaction du libelle. « Il m'en a lu quelques morceaux dont j'ai été fort content. M. Necker y est trainé dans le ruisseau⁸. » Le critique de Necker est donc autant un poncif de l'époque qu'un gage d'être apprécié par une partie de son lectorat. Le propos de Meilhan semble suffisamment plaire à l'évêque réfractaire pour lui faire changer d'avis sur l'auteur, qu'il ne tenait jusqu'ici pas en très grande estime. À l'époque, le gascon a mal considéré par tout un pan de l'aristocratie en raison de ses critiques de la monarchie publiées avant la Révolution⁹.

La critique la plus connue de l'ouvrage est celle écrite dans la *Correspondance littéraire* en 1790. Frédéric Grimm est un journaliste allemand qui installé à Paris au milieu du XVIII^e siècle et proche de Diderot. Jusqu'à la Révolution, il opère en tant qu'agent culturel entre la France, l'Allemagne et la Russie. Il entretient de nombreuses correspondances, notamment avec Madame Necker. Cette relation joue sûrement pour beaucoup dans la formulation de sa critique. Les lettres qui composent sa *Correspondance littéraire* n'étant pas destinées à la publication, il n'est limité par aucune forme de censure ou d'autocensure. On sait que Catherine de Russie fait partie de ses destinataires, ce qui a peut-être joué sur l'avis défavorable que l'impératrice formule à l'égard de Sénac lorsque ce dernier arrive en Russie.

Dans sa critique, le baron de Grimm reproduit la citation de Montesquieu présente sur la page de titre. Il mentionne les œuvres précédentes de Sénac de Meilhan, comme ses *Considérations sur les mœurs*, ce qui suggère qu'il les a lus ou, à tout le moins, qu'il en connaît la teneur. Le journaliste met en doute l'objectivité revendiquée par Sénac en pointant du doigt sa rivalité avec Necker, « dont on sait que l'auteur avait fort envié l'élévation ». Cette remarque vient sans doute du fait que l'auteur avait défendu le banquier genevois à de plusieurs reprises¹⁰. De plus, en septembre 1790, ce dernier est contraint de quitter Paris pour rentrer en Suisse¹¹. Grimm s'attaque autant le fond que la forme du livre, qui lui semble assez superficiel. L'analyse lui semble rapide et il ne partage visiblement pas son diagnostic des causes de « la plus étonnante des révolutions¹² », dont on sait pourtant

⁸ TOURNERIE Jean-André, « Lettres de Mgr. De Conzié, Archevêque de Tours à M. d'Aine, Intendant de Tours (1789-1794) (seconde partie) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, n°40, 1982, p. 282

⁹ *Ibid.*, p. 300

¹⁰ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 157

¹¹ MONSEMBERNARD Guy de, « Sénac de Meilhan... art. cit. », p. 77

¹² GRIMM Frédéric Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à un souverain d'Allemagne, pendant une partie des années 1775-1776, et pendant les années 1782 à 1790 inclusivement. Troisième et dernière Partie*, t. 5, Paris, Jean-Baptiste-Antoine Suard, 1813, p. 622

qu'il y est hostile, cette dernière ayant confisqué ses biens en France après l'avoir déclaré émigré¹³.

Le livre, ainsi que ses précédentes œuvres, lui vaut une très bonne réputation intellectuelle parmi les nobles européens. En 1791, Charles-Joseph de Ligne, maréchal du Saint-Empire, recommande ses services à Catherine II de Russie. « Ce n'est pas parce que M. de Meilhan est mon ami intime que je dis que la France perd en lui, ce qu'elle a de mieux, dans plus d'un genre¹⁴. » Dans un de ses portraits, il parle de lui comme quelqu'un d'imbu de son intelligence, bien qu'ayant un bon fond et comme quelqu'un d'instruit, bien que ses connaissances ne portent pas sur des sujets joyeux. Il le trouve digne des modèles antiques qu'il admire et doté d'un bon style d'écriture mais parfois un peu trop soutenu, tout comme son langage. Il le décrit comme trop attaché à ses livres classiques, « sa seule bibliothèque ». Son intelligence génère souvent un complexe d'infériorité chez ses interlocuteurs, laquelle est davantage éreintante que stimulante. Malgré tout, c'est selon lui quelqu'un de remarquable¹⁵. Cependant, son talent littéraire ne lui attire pas que des sympathies. Certains émigrés, comme le comte Alexandre de Tilly, ne le porte pas en grande estime :

« Je me rappelle que M. de Meilhan, intendant de Valenciennes, m'a dit à Aix-la-Chapelle un mot qui m'a frappé : "Si les intendants de province avaient été de grands seigneurs, ils auraient été trop puissants." [...] L'aveu contenu dans cette phrase que j'ai citée, était assez modeste dans un homme qui ne se piquait pas de l'être et qui, pour avoir écrit quelques pages, souvent insignifiantes, mais communément plus spirituelles que solides, se croyait à la hauteur des plus grands écrivains, et décelait en général, en tout point, une vanité presque stupide¹⁶. »

Même en temps d'émigration, l'aristocratie demeure un monde impitoyable, où les rivalités nobiliaires perdurent. S'il est peu probable qu'elles aient durablement affecté Sénac, ces considérations montrent que le maintien de sa réputation intellectuel nécessite de se part un travail acharné.

En 1813, on édite un de ses manuscrits posthumes : *Portraits et caractères*. Dans l'introduction, le duc de Lévis, ancien émigré, mentionne *Des principes et des causes* sous son édition de Saint-Pétersbourg. Il conclue sa présentation de la manière suivante :

« J'ajouterai que parmi ceux publiés en pays étranger, dont j'ai donné la liste, il en est plusieurs qui ont du mérite et de l'intérêt. C'est ce qui m'a été assuré par M. P**, littérateur très-distingué, et dont le suffrage doit être du plus grand poids¹⁷. »

¹³ SGARD Jean (dir.), *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, p. 468-469

¹⁴ LIGNE Charles-Joseph de, *Correspondances russes*, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 185, 695

¹⁵ LIGNE Charles-Joseph de, *Caractères et portraits*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 370-371

¹⁶ TILLY Alexandre de, *Mémoires... op. cit.*, p. 152-153

¹⁷ LEVIS Gaston de, « Notice sur M. de Meilhan », dans SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Jean-Gabriel Dentu, 1813, page XLVIII

Cette remarque montre la bonne réputation dont profite l'œuvre de Sénac de Meilhan seulement dix ans après sa mort. Il est cependant difficile de déterminer si son succès provient de cet essai politique en particulier.

Quelques années plus tard, l'ouvrage est mentionné dans la *Biographie universelle* de l'abbé Feller dans la troisième édition du dictionnaire, en 1818. Il s'agit donc d'un supplément ajouté après la mort de l'ecclésiastique. L'auteur de la notice décrit l'œuvre de Sénac comme ayant un style littéraire correct, bien que formaliste et trop peu recherché : « Sénac était un de ces observateurs qui s'arrêtent aux premières impressions, sans s'occuper à examiner les véritables causes d'où elles dérivent¹⁸. »

Rétrospectivement, le biographe André Vielwarh estime que les critiques dont Sénac fait l'objet ne sont pas justifiées. Selon lui, il est un des auteurs les plus lucides sur l'état de la France à la fin du XVIII^e siècle. Mise à part sa critique de Necker, son approche de la Révolution est impartiale, car elle n'est subordonnée à aucune faction politique. Son talent littéraire, s'il n'a rien d'extraordinaire, est sous-estimé par rapport à celui d'autres écrivains de la période¹⁹. Il n'est pas à exclure que son œuvre ait eu une influence sur ces derniers.

3.1.3 - Possibles influences

Dans leur commentaire des *Réflexions sur la Révolution en France* d'Edmund Burke, Alfred Fierro et Georges Libert suggèrent que le penseur britannique aurait probablement lu *Des principes et des causes*, étant donné que certains de ses arguments ressemblent beaucoup à ceux défendus par l'intendant du Hainaut :

« La plupart de ceux qu'on a appelés Aristocrates par la suite, étoient, à cette époque, les Démocrates : Les Grands, la haute Noblesse, le Clergé, les Femmes & les Gens à la mode, désiroient un changement dans le Gouvernement, ils vouloient obtenir, par une influence sur la Nation, plus de considération des Ministres²⁰ ».

Dans son livre, Burke accuse le bas clergé français présent aux États-généraux d'incompétence en matière de politique nationale. De plus, il leur reproche d'avoir abandonné temporairement leur paroisse et leurs fidèles pour s'occuper des affaires de l'Etat plutôt que d'exercer leur sacerdoce chez eux :

« Tout bon observateur aura compris dès l'origine que la majorité du Tiers Etat, de concert avec cette députation du clergé que je viens de décrire, ne pouvait manquer, tout en poursuivant la destruction de la noblesse, de devenir l'instrument des détestables desseins d'un petit nombre de nobles dévoyés²¹. »

¹⁸ FELLER François-Xavier de, *Dictionnaire historique*, t. 12, Paris, Société typographique, 1820, p. 196

¹⁹ VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre... op. cit.*, p. 237-238

²⁰ SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes... op. cit.*, p. 78

²¹ BURKE Edmund, *Réflexions sur la Révolution en France*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, p. 48-49

Les auteurs de la présentation écrivent que Burke est un défenseur lucide de l'aristocratie, sans indulgence pour les nobles partisans de la Révolution, qu'il considère comme des traîtres à leur classe²².

Il s'agirait donc d'un cas de transfert culturel, comme il en existe beaucoup à l'époque. Ces derniers se font souvent dans les deux sens. En effet, Burke rédige ses *Réflexions sur la Révolution en France* à partir des témoignages de contre-révolutionnaires français exilés en Angleterre, comme Mounier ou Calonne. En retour, sa vision a beaucoup influencé celle des contre-révolutionnaires francophones, comme Joseph de Maistre²³. Évoluant majoritairement à l'étranger, la littérature contre-révolutionnaire s'autoalimente, notamment grâce aux réseaux européens. C'est dans cet immense circuit que le livre de Sénac de Meilhan voyage pendant des décennies, jusqu'à intégrer les collections des bibliothèques privées et publiques.

3.2 - POSTERITE AU XIX^E SIECLE

Dans sa « causerie » du 1^{er} mai 1854, le critique littéraire Sainte-Beuve revient sur l'œuvre de Sénac de Meilhan. Il salue la constance intellectuelle du gascon, en soulignant qu'il « est de ceux qui eurent le moins à rétracter et à retirer après 89 de leurs opinions d'auparavant²⁴. » Faisant sien le recul critique des historiens, il nuance le rôle imputé à Necker dans l'engrenage révolutionnaire, sans pour autant le reprocher à Sénac. Il accrédite complètement la thèse de Sénac selon laquelle la noblesse et le haut clergé, par leur comportement, ont conduit la France à la Révolution, en faisant preuve de démagogie pour leur gloire personnelle. Sainte-Beuve fait sienne cette lecture de l'histoire, en la transposant aux événements de 1848 : « La bourgeoisie française a fait depuis, et sous nos yeux, ce que l'aristocratie avait fait alors ; ç'a été la même répétition, et selon le même esprit, à un autre étage²⁵. » Ainsi, des années après l'épisode révolutionnaire, l'analyse du contemporain est saluée pour sa pertinence et son actualité : « Cette brochure de M. de Meilhan est aujourd'hui pour nous plus intéressante à lire qu'elle ne le parut de son temps, où elle se perdit au milieu du bruit et de l'inflammation des passions publiques²⁶. »

En 1862, on en retrouve un exemplaire dans l'inventaire de la collection du comte Henri de la Bédoyère, dressé après sa mort. Cependant, le libelle est classé dans la catégorie n°1115, intitulée « Causes (des) et des auteurs de la révolution », dans laquelle on retrouve une dizaine d'ouvrages aux titres très similaires. Le prix n'est pas mentionné, étant donné qu'on prévoit que la collection soit « offerte en

²² FIERRO Alfred, LIEBERT Georges, « Notes et commentaires », dans BURKE Edmund, *Réflexions sur la Révolution en France*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, p. 592

²³ REBOUL Juliette, *French Emigration to Great Britain...op. cit.*, p. 156

²⁴ SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Causeries du lundi*, t. 10, Paris, Garnier Frères, 1854, p. 114

²⁵ *Ibid.*, p. 115

²⁶ *Ibid.*, p. 116

totalité²⁷ ». Aucun nom n'est mentionné, ce qui suggère que les auteurs sont peu connus ou que leur nom ne figure pas sur la page de titre, comme pour *Des principes et des causes*. La thématique globale a sans doute prévalu sur les individualités de chacun²⁸. Détail étonnant : Sénac de Meilhan possède sa propre catégorie, la n°728, dans laquelle trois de ses ouvrages sont regroupés²⁹. Selon toute vraisemblance, le rédacteur ne sait pas qu'il s'agit d'une œuvre de Sénac de Meilhan. Il est possible que la paternité de l'œuvre ne soit pas encore connue de tous à l'époque. C'est peut-être ce qui fait dire à l'historien Louis Grégoire qu'il s'agit d'un « livre oublié³⁰ ». Quelques années plus tard, l'encyclopédiste Gustave Vapereau qualifie cet ouvrage d'une « étude très-intéressante sur le XVIII^e siècle³¹ ».

En 1875, un exemplaire imprimé en Russie figure dans la collection d'un professeur italien de l'université de Saint-Pétersbourg³². Il s'agit du lot n°7776. Sénac de Meilhan n'est pas identifié, son nom ne figurant pas sur la page de titre. Bien qu'ayant rédigé en français, l'auteur du catalogue n'a pas su ou n'a pas pu retracer la paternité de l'œuvre. En revanche, l'on nous précise que la couverture est en vélin, ce qui témoigne d'un soin apporté à la reliure, qu'elle soit d'origine ou faite a posteriori. Cela corrobore l'hypothèse selon laquelle l'impression de 1791 a fait l'objet d'un soin particulier.

En 1878, un exemplaire de l'impression la plus courante se retrouve dans le catalogue de vente. Il est inclus dans le lot n°500, comprenant douze ouvrages en in-8° reliés ou brochés. Ils sont tous relatifs à la Révolution française, édités entre 1790 et 1831. Sénac de Meilhan n'est pas identifié comme étant l'auteur du libelle³³.

En 1882, on retrouve un exemplaire de 1791 dans un catalogue d'une librairie parisienne. Il est relié avec l'ouvrage de François d'Escherny *Correspondance d'un habitant de Paris*. Cet assemblage, avec les mêmes éditions et le même type de reliure fauve est proposé à deux entrées différentes. Le premier lot, n°39519, est vendu pour 5 francs³⁴, le second, n°48823, l'est pour seulement 4 francs³⁵. Si l'on prend en compte le fait que les ouvrages sont rares, anciens, d'époque, complets et dotés d'une reliure postérieure avec plats en carton, il s'agit d'une proposition assez honnête. En 1840, le prix moyenne d'un livre neuf varie entre 7 et 9 francs. Cela étant, il faut considérer que les deux libelles ni très épais ni particulièrement

²⁷ FRANCE Noël, *Description historique et bibliographique de la collection de feu M. le Comte H. de la Bédoyère sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration*, Paris, Noël France, 1862, page d'introduction

²⁸ *Ibid.*, p. 245

²⁹ *Ibid.*, p. 155

³⁰ GREGOIRE Louis, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie*, Paris, Garnier Frères, 1871, p. 1770

³¹ VAPEREAU Gustave, *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, Hachette, 1876, p. 1860

³² GRIMM Wilhelm, *Catalogue des livres rares et précieux, anciens et modernes qui composent la bibliothèque de feu Mr. Giustiniani*, Saint-Pétersbourg, Wilhelm Grimm, 1875, p. 323

³³ LABITTE Adolphe, *Catalogue de livres anciens et modernes biens reliés, composant la bibliothèque de M. L****, Paris, Adolphe Labitte, 1878, p. 68-69

³⁴ CLAUDIN Anatole, « Livres rares et curieux en vente à prix nets à la librairie ancienne de A. Claudin », *Archives du bibliophile*, n°175, 1882, p. 165

³⁵ *Ibid.*, p. 606

convoités par le lectorat, ce qui explique peut-être ledit prix. L'achat d'un lot comme celui-ci demeure le privilège d'une certaine couche de la société. En effet, une telle somme représente plusieurs jours de travail pour un ouvrier ou un employé³⁶.

Le fait que ces deux ouvrages aient été mis ensembles n'est pas anodin. En effet, il existe beaucoup de similitudes entre les auteurs. Ils ont écrit et publié leur livre durant la même période. Ils ont été proches de l'impératrice Catherine de Russie. Ils étaient d'abord enthousiastes, puis ont été changé d'avis face à la tournure des événements et ont émigré peu après. Ils sont admirateurs des Lumières et se déclarent impartiaux vis-à-vis de la Révolution, comme l'écrit le comte d'Escherny : « Je ne suis ni Démocrate ni Aristocrate. Qu'êtes-vous donc ? L'être le plus impartial du Royaume, et peut-être le seul³⁷ ». L'ouvrage de Sénac de Meilhan est donc bien identifié, non seulement par son propos mais également pour son contexte intellectuel.

En 1884, on retrouve encore un exemplaire de *Des principes et des causes*, dans le lot n°3327 d'un catalogue de vente après décès³⁸. Il est regroupé dans un recueil avec trois autres textes relatifs à la Révolution de 1789, dont le discours de Louis XVI à l'ouverture des États-généraux. Sénac de Meilhan n'est pas identifié comme l'auteur du texte. Dans le cas contraire, le libelle aurait peut-être été regroupé dans le lot n°4122, avec ses *Portraits et caractères*³⁹.

En 1885, la collection du compte Bertrand du Pouget de Nadaillac, composée exclusivement de livres sur la Révolution française, est mise en vente à Paris. On y retrouve l'ouvrage de Sénac dans le lot n°1307, avec six brochures datant de 1789-1793, dont *Réponse aux calomnies de Robespierre* et *Opinion sur la sanction royale*. La période d'édition, ainsi que le format in-8° semblent être les dénominateurs communs de ces ouvrages reliés en un seul volume⁴⁰. Deux ans plus tard, le même éditeur propose un catalogue de vente regroupant de nombreux ouvrages sur la même période. Le libelle de Sénac est disponible dans deux lots différents. Le premier, n°304, est regroupé avec quatorze autres brochures dans un unique volume in-8° vendu pour 5 francs⁴¹. Le second, n°1214, est vendu seul. Il s'agit de la toute première version de 1790, vendu pour 3 francs⁴². Rien ne nous est précisé sur la reliure. Eu égard au prix, il est possible que l'exemplaire n'en possède pas.

Ces exemplaires témoignent d'une réelle présence de l'œuvre de Sénac dans le monde du livre au XIX^e siècle. Si son auteur n'est pas toujours identifié, le thème de

³⁶ PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition... op. cit.*, p. 132-133

³⁷ ESCHERNY François d', *Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse sur les évènements de 1789, 1790 et jusqu'au 4 avril 1791*, Paris, Desenne & Gattey, 1791, page II

³⁸ LABITTE Veuve Adolphe, *Catalogue de livres anciens et modernes principalement sur la jurisprudence et l'histoire, composant la bibliothèque de feu M. Édouard Laboulaye*, Paris, Veuve Adolphe Labitte, 1884, p. 369

³⁹ *Ibid.*, p. 460

⁴⁰ CHOSSONNERY Antonin, *Catalogue d'une collection importante sur la Révolution française*, Paris, Antonin Chossonnery, 1885, p. 186

⁴¹ CHOSSONNERY Antonin, *Catalogue d'une collection importante de livres et pièces rares sur la Révolution française*, Paris, Antonin Chossonnery, 1887, p. 19

⁴² *Ibid.*, p. 69

l'ouvrage captive bon nombre d'érudits, qui en ont fait l'acquisition pour alimenter leurs collections, dont certaines sont dédiées à la Révolution française. Dans les années qui suivent, d'autres collections de ce type font l'objet de dons ou de legs à des institutions publiques.

3.3 - CONSERVATION ET REEDITIONS

3.3.1 - Exemplaires disponibles en France

Voici, après enquête, le tableau répertoriant les différents exemplaires disponibles dans les bibliothèques françaises, désignés par leur cotation :

TYPE D'EXEMPLAIRE / BIBLIOTHEQUES	Première impression (la « Maison »)	Deuxième impression (le « Vase »)
Paris , Bibliothèque nationale de France	La32-9	
Paris , Archives nationales	8° PEY 793	
Paris , Bibliothèque Sainte-Geneviève	8 L 757 (99) INV 3436 (P.2)	
Strasbourg , Bibliothèque nationale et universitaire	D.120.590	
Douai , Bibliothèque municipale	I-18-1790-1	
Clermont- Ferrand , Bibliothèque du Patrimoine	MON 2203	
Nantes , Bibliothèque municipale	215170/C687 - 000000-1169213	
Versailles , Bibliothèque municipale	B.P. in-8 Ie 20	
Rouen , Bibliothèque municipale	Mt Br 20921	Mt m 16802
Lyon , Bibliothèque interuniversitaire Diderot		53440
Lyon , Bibliothèque municipale		SJ IF 362/63,1

Figure 15 - Inventaire des exemplaires de *Des principes et des causes de la Révolution en France* conservés dans des établissements publics

Ce recensement permet de constater plusieurs choses. Tout d'abord, à notre connaissance, aucun exemplaire de 1791 imprimé à Saint-Pétersbourg n'est conservé en bibliothèque. Ensuite, si l'on considère cet échantillon représentatif, on

remarque que la version la plus répandue est la première, où apparaissent les noms des libraires. Il en va de même dans les bibliothèques à l'étranger, notamment dans les pays anglo-saxons. Il est indéniable que l'objet-livre a parcouru des milliers de kilomètres en l'espace de deux siècles. La deuxième version aurait quant à elle été produite en un nombre plus réduit d'exemplaires, ce qui irait dans le sens d'une finalisation du processus, plutôt que d'une réimpression à part entière.

Analyse de l'échantillon

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale de France disponible sur le site Gallica est en réalité une version imprimée au XX^e siècle par la maison d'édition britannique Pergamon Press. Cette dernière a reproduit page par page un exemplaire de 1790 ayant appartenu aux collections nationales. En effet, sur la page de titre, ainsi que sur la page 108, l'on peut voir le tampon de la Bibliothèque royale, ce qui signifie que l'exemplaire a été acquis par l'institution entre 1833 et 1848, sous la Monarchie de Juillet⁴³. Comme il ne figure aucune autre marque d'appartenance, nous en déduisons qu'il s'agit d'un exemplaire acquis par l'institution à la faveur d'une vente publique ou d'un don provenant d'un particulier.

L'exemplaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève est reliée avec deux autres ouvrages : *Principes de Messieurs Bossuet et Fénelon sur la souveraineté* (1791) et *Vues générales sur la constitution française* (1789). La reliure est donc postérieure, elle date probablement du milieu du XIX^e siècle. Il ne porte ni ex-libris ni marques d'appartenance. On relève quelques traces d'utilisation croix manuscrites à l'encre, en marge du texte ou en fin de paragraphes.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale et universitaire est relié avec *Mémoire pour le clergé du diocèse de Spire* (1789), *La politique incroyable des monarchiens* (s.d.) et *Henri-Alexandre Audainiel, comte d'Antraigues, à Etienne-Charles de Loménie, archevêque de Sens* (1791). Il est intéressant de noter que Sénac a souvent été assimilé aux monarchiens, qu'il a probablement rencontré lors de son séjour à Londres. De plus, l'attribution au comte d'Antraigues figure souvent sur la couverture de son ouvrage.



Figure 16 - Détail de la page titre de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)

⁴³ « Les estampilles et l'estampillage de la Bibliothèque royale à la Bibliothèque nationale de France » (consulté le 26 août 2022 : <https://www.bnf.fr/fr/les-estampilles-et-lestampillage-de-la-bibliotheque-royale-la-bibliotheque-nationale-de-france>)

La reliure date environ de 1850. Il s'agit d'un plein maroquin brun à dos long. Le dos orné de sept filets horizontaux. Il y a une pièce de titre sur maroquin beige, couverte par une étiquette de papier. Les contreplats et les gardes sont couvertes en papier ciré vert amande. Les tranches sont elles aussi colorées en vert amande. Le volume comporte un ex-dono de la bibliothèque de Johann Philipo von Wessenberg-Ampringen, elle-même donnée à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg par le Graf Clotar Blankensee-Fricks de Wugarten, en 1876.

Les traces d'utilisation témoignent cette fois-ci d'une volonté de corriger une formulation à la page 96 : le lecteur souhaite introduire « ne » entre « l'on » et « peut » pour faire « si l'on ne peut ». D'autre part les cinq derniers feuillets du dernier livre du recueil manquent car ont été coupées. La coupure a affecté les pages 69 et 70 de ce livre. Cette modification date d'avant l'entrée de l'ouvrage à la bibliothèque.

L'exemplaire de la bibliothèque municipale de Nantes appartenait à la bibliothèque de l'historien Charles Dugast Matifeux. Celui-ci a légué l'ensemble de sa bibliothèque à l'établissement à sa mort en 1894. Un tampon de la ville de Nantes en fait état. Ce legs réunit 13 000 volumes imprimés, ainsi que de très nombreux manuscrits et documents d'archives organisés en deux séries dont une concerne la période révolutionnaire, plus particulièrement les guerres de Vendée. Les cahiers sont uniquement cousus entre eux et rassemblés autour d'une feuille colorée bleu. Il ne fait pas parti d'un recueil factice mais il est probable, au regard de l'état de la reliure, qu'il ait été assemblé avec d'autres ouvrages sur la Révolution française.



**Figure 17 - Couverture de *Des principes et des causes de la Révolution en France*,
Bibliothèque municipale de Nantes (215170/C687 - 000000-1169213)**

L'exemplaire de la bibliothèque municipale de Versailles est assemblé avec d'autres titres : *Lettre à M. de Calonne en réponse à son ouvrage sur l'Etat de la France* et *De l'état de la France tel qu'il peut et doit être*, par M. de Calonne, ministre d'Etat. La couverture est une demi-reliure en carton avec un dos long en basane décoré de fleurs dorées en caissons, avec une pièce de titre en basane et des tranches jaspées. Sur la première page de titre, l'ouvrage présente le tampon « BP » pour Bibliothèque Pernot, du nom de l'ancien possesseur, conseiller-maître à la Cour des comptes, qui a effectué sa donation en 1849.

L'exemplaire de la bibliothèque municipale de Lyon est assemblé avec d'autres ouvrages in-8° relatifs aux révolutions et à l'histoire politique européenne, publiés entre 1789 et 1887. La demi-reliure date donc de la fin du XIX^e siècle. Les plats sont en carton et le dos en basane. La tranche de *Des principes et des causes* n'a pas été recoupée à l'assemblage. Elle est encore mouchetée de peinture rouge, probablement un vestige de sa précédente forme. Ce volume est issu du fonds Jésuites que la bibliothèque a reçu en 1999. Il s'agit d'une collection de 500 000 documents dont la plupart sont des ouvrages religieux.

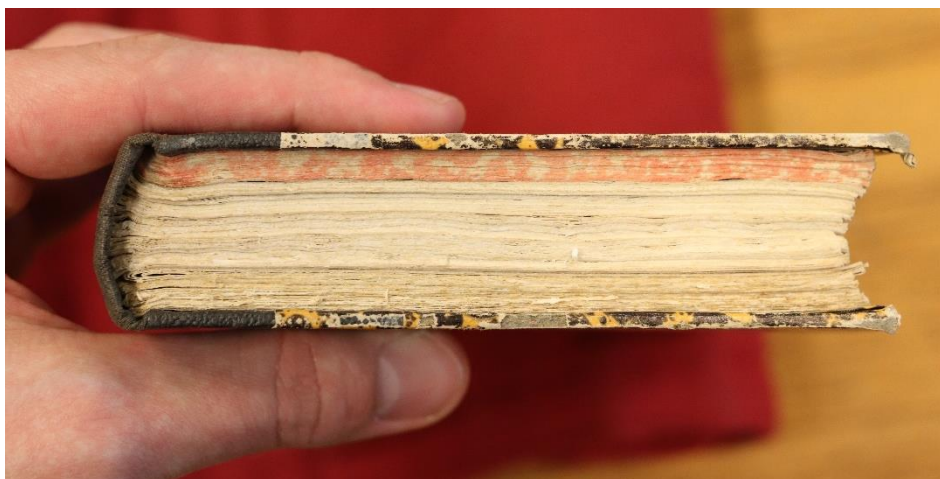


Figure 18 - Tranche du volume dans lequel est relié l'ouvrage de Sénac de Meilhan, Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63)

L'exemplaire de la bibliothèque Diderot est issu du fonds Paul Bourde, acquis en 1915. Il s'agit d'une collection de 1 500 documents sur la Révolution française et l'Empire, qui traitent notamment de l'histoire militaire. À cet effet, la page de titre comporte un tampon pour la bibliothèque et un autre pour le fonds. Le libelle bénéficie d'une couverture ajoutée a posteriori, probablement au milieu du XIX^e siècle. La reliure est renforcée avec du scotch au niveau du dernier feuillet. Au dos, le titre, l'année et un motif de fleur ont été appliqués avec un estampage à chaud. On note quelques marques d'utilisation au crayon de papier. Enfin, du temps où l'exemplaire était disponible au prêt, il ne semble avoir été emprunté qu'une seule fois, en 1989. Une trace authentique de l'émulation intellectuelle suscitée par le bicentenaire de la Révolution !

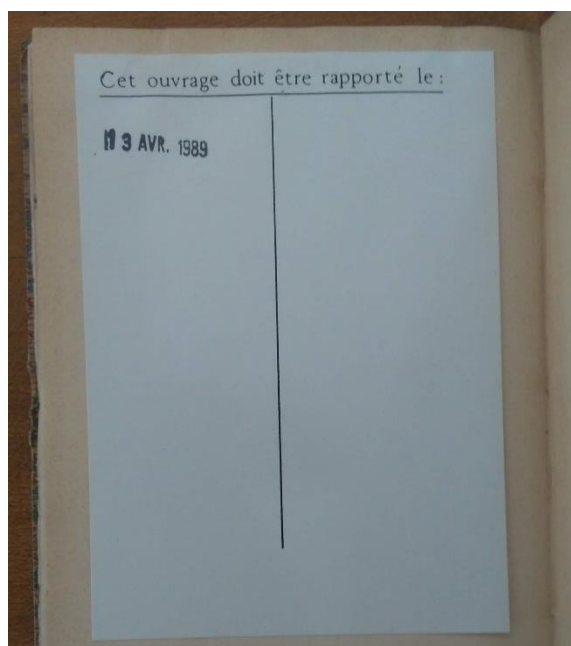


Figure 19 - Feuille d'emprunt de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Bibliothèque Diderot de Lyon (S53440)

Ainsi, plusieurs tendances émergent. Tout d'abord, les reliures ont toutes été faites a posteriori, ce qui nous conforte dans l'idée que les impressions parisiennes étaient distribuées « en blanc ». La majorité des exemplaires analysés sont reliés avec d'autres ouvrages du même format, de la même époque et traitant plus ou moins du même sujet. Il s'agit sans doute d'un processus d'assemblage de la part des libraires, afin de pouvoir vendre un lot de plusieurs livres à un prix intéressant, comme nous pouvons le voir dans les catalogues du XIX^e siècle. Enfin, les quelques marques d'utilisation recensées démontrent un usage intellectuelle et universitaire de l'œuvre. En outre, il semble ne subsister aucune trace d'utilisation d'époque.

3.3.2 - Rééditions aux XX^e et XXI^e siècles

Il faut attendre 1987 pour que Desjonquères procède à la première réédition de l'ouvrage. Le texte est présenté par Michel Delon, professeur des universités spécialiste de la littérature du XVIII^e siècle. Il rédige également la présentation de *L'Émigré* en 2004 aux éditions Gallimard.

Cette réédition fait parler d'elle. La revue *Dix-Huitième Siècle* lui consacre pas moins de deux articles. Dans le premier, Lise Andries décrit l'ouvrage comme une analyse immédiate des événements, qui n'égale malheureusement pas la finesse de celle faite par Tocqueville, laquelle bénéficie du recul critique *a posteriori*. Selon elle, l'auteur développe un point de vue lucide et intelligent sur l'Ancien Régime, auquel il reste fidèle malgré tout. La contradiction interne du propos émane du fait que du point de vue de Sénac, la Révolution est tout à la fois une catastrophe évitable

et le fruit de l'esprit humain et de la liberté⁴⁴. Dans le second article, Claude Michaud souligne que la rancœur de l'auteur envers Necker l'empêche d'atteindre une hauteur de vue qui aurait été utile pour atteindre les objectifs de son essai. Elle salue la présentation de Michel Delon, tout en regrettant un certain manque de précision⁴⁵. Enfin, dans *La Pensée*, Jean Pandolfi loue le caractère dépassionné de l'analyse de Sénac : plutôt que de céder à la rhétorique du complot, il cherche à comprendre ce qui, au sein de la monarchie, en a causé la chute. « C'est là la grande originalité de cet ouvrage⁴⁶ ».

En 2002, les éditions du Boucher, spécialisée dans les reproductions numériques d'ouvrages libres de droit, publie une version PDF de l'ouvrage de Sénac. Le texte est recopié à l'identique sur 45 pages, sans ajout de la part de l'éditeur, qui se contente de préciser les droits du lecteur concernant cette version de l'œuvre. La couverture est illustrée par une gravure des États-généraux de 1789, sans préciser la date ou l'auteur de l'estampe.

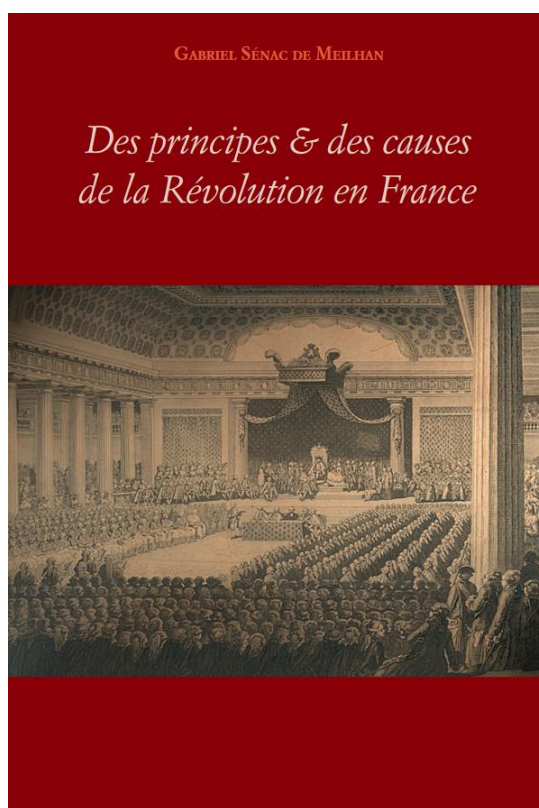


Figure 20 - Page de titre de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Paris, Le Boucher, 2002

⁴⁴ ANDRIES Lise, « Sénac de Meilhan : *Des principes et des causes de la Révolution en France*. Suivi d'extraits de *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*. Édition présentée et annotée par Michel Delon, 1987 », *Dix-Huitième Siècle*, n°20, 1988, p. 496-497

⁴⁵ MICHAUD Claude, « Sénac de Meilhan : *Des Principes et des causes de la Révolution en France*. Suivi d'extraits de *Du Gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*, 1987 », *Dix-Huitième Siècle*, n°21, 1989, p. 489

⁴⁶ PANDOLFI Jean, « Sénac de Meilhan : *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Éditions Desjonquères, Paris 1987, 123 p., 84 F. », *La Pensée*, n°264, 1988, p. 130

La page du site internet consacrée à l'ouvrage résume brièvement la vie et l'œuvre de Sénac, ainsi que le contexte politique et intellectuel de son écriture. Aucune source historique n'est citée⁴⁷.

En 2012, les éditions Lacour-Ollé publient une nouvelle version papier du livre. La maison développe plusieurs gammes, dont une est spécialisée dans la réédition d'ouvrages anciens. La préface aurait été rédigée par Rhonan de Bar, un écrivain monarchiste ayant contribué à la revue ésotérique *Atlantis*. C'est du moins ce qu'affirme le catalogue de la bibliothèque universitaire de Nice⁴⁸, ce qui semble étrange, étant donné que le nombre de pages indiqué est de 108, ce qui correspond au texte original, sans ajout. Faute de temps et de moyens, nous n'avons pu nous procurer un exemplaire de cette édition, afin d'en analyser le contenu. Étant donné que la page du site affirme que l'auteur est « anonyme », l'on peut supposer que le travail d'édition n'a pas fait l'objet de recherches élaborées.

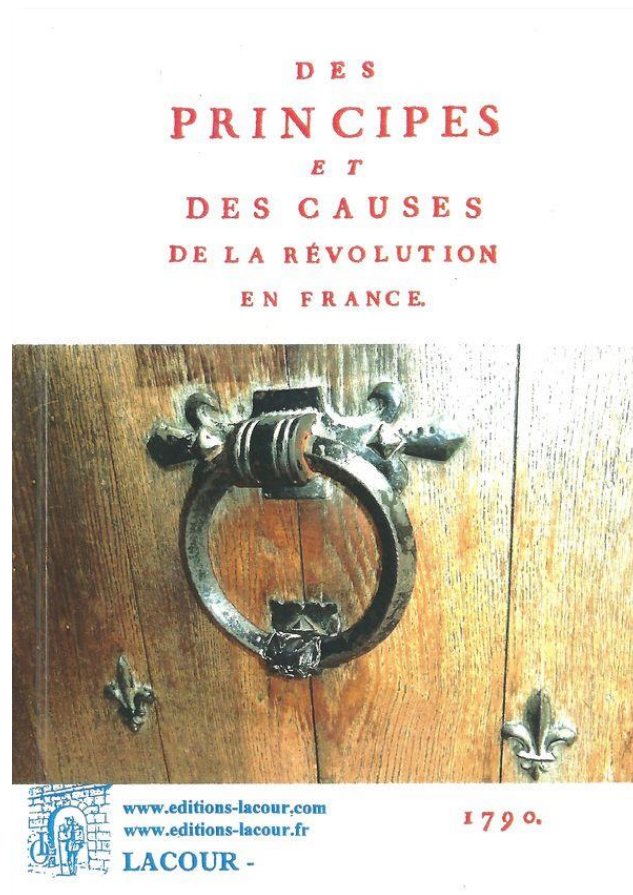


Figure 21 - Couverture de *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Nîmes, Lacour-Ollé, 2012

⁴⁷ Présentation de *Des principes et des causes de la Révolution en France* sur le site du Boucher (consulté le 28 août 2022 : <http://www.leboucher.com/vous/senac/meilhan.html>)

⁴⁸ Notice de *Des principes et des causes de la Révolution en France* sur le site de la Bibliothèque universitaire de Nice (consulté le 28 août 2022 : <http://catalogue.unice.fr>)

CONCLUSION

À la fin de l'année 1792, alors qu'il est à Vienne, Sénac de Meilhan fait paraître une *Lettre de Monsieur de M... à l'abbé Sabathier de Castres sur la République française*. Il y écrit que les idées républicaines sont contagieuses et qu'aucune monarchie européenne n'est à l'abri. Cependant, il milite également pour que les puissances étrangères n'envahissent pas la France. Selon lui, il faut agir contre la Révolution par la propagande politique. Une position modérée qui, comme souvent, lui vaut l'hostilité des contre-révolutionnaires les plus radicaux. Ces derniers, qui veulent pousser l'Autriche à intervenir militairement, font donc en sorte de contrarier son séjour à Vienne. L'abbé Sabathier va jusqu'à publier sa lettre avec des commentaires le faisant passer pour un allié de la Révolution¹.

Ce malheureux épisode illustre une fois encore le destin contrarié de l'intendant du Hainaut. Attaché à sa vision pondérée de l'histoire politique, celui-ci se coupe des partisans d'une révolution qu'il déplore mais également de ceux qui idéalisent un Ancien Régime qu'il critique. Cette pondération ne lui aura que trop rarement rendu service. Durant la décennie révolutionnaire, Sénac erre d'une cour princière à l'autre, comme beaucoup d'autres émigrés, dans une misère relative. Trois ans après l'instauration du Consulat, il rentre à France². Ne parvenant pas à faire radier de la liste des émigrés son fils aîné Philippe, resté en Russie, il quitte de nouveau son pays natal. De retour à Vienne, il s'éteint le 16 août 1803, à l'âge de soixante-sept ans³.

Témoignage d'une époque trouble, *Des principes et des causes de la Révolution en France* est avant tout l'œuvre d'un homme aux désirs de gloire déçus. Sa carrière littéraire ne l'aura jamais mené au gouvernement ou à l'Académie. Cependant, contemporains et historiens s'accordent pour dire qu'il y aurait eu toute sa place. Avec ce livre, il s'inscrit dans la droite lignée des Lumières qu'il admire temps, en opposition aux grands auteurs contre-révolutionnaires de l'époque. Esprit brillant, il n'est cependant pas neutre dans son discours et rend Jacques Necker responsable de ses échecs, ainsi que de ceux de la monarchie.

La libéralisation de l'imprimerie offre à Sénac la possibilité de produire son libelle à bas coût. Malgré le contexte de l'émigration, il parvient à mener le projet à son terme. Ses précautions lui garantissent l'anonymat dans le cadre des ventes en librairie, lors que tout le monde en connaît la paternité dans les milieux initiés. Il s'offre même le luxe d'en imprimer plusieurs exemplaires à l'étranger, afin d'augmenter ses chances de connaître le succès. Ce dernier n'est que partiellement obtenu. Ici, on l'encense pour son point de vue recherché, là, on lui reproche son formalisme.

¹ MONSEMBERNARD Guy de, *Sénac... op. cit.*, p. 106

² *Ibid.*, p. 124

³ *Ibid.*, p. 132

Plusieurs décennies après sa mort, la brochure a parcouru du chemin. Elle est présente dans de nombreux catalogues de ventes, sous différentes versions. Avec plus de dix exemplaires dans des établissements français, ainsi que plus de vingt à l'étranger, l'ouvrage bénéficie d'une solide conservation pour un produit de consommation littéraire qui aurait pu se noyer dans la masse des ouvrages similaires de l'époque. Les trois rééditions dont il a fait l'objet ces trente dernières années témoignent du regain d'intérêt pour son contenu. À l'heure où l'historiographie de la Révolution française tend vers une certaine neutralité, les analyses de Sénac de Meilhan, malgré leurs défauts, sont plébiscitées pour leur recul critique, ainsi que pour leur hauteur de vue.

SOURCES

SOURCES IMPRIMEES

Sources imprimées sous la Révolution et l'Empire

BOUYON Louis Bonnefoy de, *La Constitution, ou la France telle qu'elle doit être*, Paris, Meymac & Cordier, 1790

DUCHESNE Veuve de Nicolas-Bonaventure, *Ouvrages nouveaux qui paroissent chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au-dessous de la place Cambrai.*, Paris, Veuve Duchesne, 1788,

ESCHERNY François d', *Correspondance d'un habitant de Paris avec ses amis de Suisse sur les évènements de 1789, 1790 et jusqu'au 4 avril 1791*, Paris, Desenne & Gattey, 1791

FELLER François-Xavier de, *Dictionnaire historique*, t. 12, Paris, Société typographique, 1820

GRIMM Frédéric Melchior, *Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à un souverain d'Allemagne, pendant une partie des années 1775-1776, et pendant les années 1782 à 1790 inclusivement. Troisième et dernière Partie*, t. 5, Paris, Jean-Baptiste-Antoine Suard, 1813

LEVIS Gaston de, « Notice sur M. de Meilhan », dans SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Portraits et caractères de personnages distingués de la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Jean-Gabriel Dentu, 1813

MERIGOT Jean-Gabriel, *Catalogue des livres provenant du fonds d'ancienne librairie du citoyen J. G. Méricot*, Paris, Jean-Gabriel Méricot, 1800

SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes et des causes de la Révolution en France*, 1^{ère} imp., Paris, Meymac & Cordier, 1790

Sources imprimées au XIX^e siècle

GREGOIRE Louis, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie*, Paris, Garnier Frères, 1871

HOEFER Ferdinand (dir.), *Nouvelle biographie générale : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, t. 43, Paris, Firmin-Didot Frères, 1864

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Causeries du lundi*, t. 10, Paris, Garnier Frères, 1854

VAPERAU Gustave, *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, Hachette, 1876

Catalogues de ventes

CHOSSONNERY Antonin, *Catalogue d'une collection importante de livres et pièces rares sur la Révolution française*, Paris, Antonin Chossonnery, 1887

CHOSSONNERY Antonin, *Catalogue d'une collection importante sur la Révolution française*, Paris, Antonin Chossonnery, 1885

CLAUDIN Anatole, « Livres rares et curieux en vente à prix nets à la librairie ancienne de A. Claudin », *Archives du bibliophile*, n°175, 1882

FRANCE Noël, *Description historique et bibliographique de la collection de feu M. le Comte H. de la Bédoyère sur la Révolution française, l'Empire et la Restauration*, Paris, Noël France, 1862

GRIMM Wilhelm, *Catalogue des livres rares et précieux, anciens et modernes qui composent la bibliothèque de feu Mr. Giustiniani*, Saint-Pétersbourg, Wilhelm Grimm, 1875

LABITTE Adolphe, *Catalogue de livres anciens et modernes biens reliés, composant la bibliothèque de M. L****, Paris, Adolphe Labitte, 1878

LABITTE Veuve Adolphe, *Catalogue de livres anciens et modernes principalement sur la jurisprudence et l'histoire, composant la bibliothèque de feu M. Édouard Laboulaye*, Paris, Veuve Adolphe Labitte, 1884

SOURCES PUBLIEES

BRETONNE Rétif de la, *Correspondance*, Paris, Honoré Champion, 2021

BURKE Edmund, *Réflexions sur la Révolution en France*, Paris, Les Belles Lettres, 2016

LIGNE Charles-Joseph de, *Caractères et portraits*, Paris, Honoré Champion, 2003

LIGNE Charles-Joseph de, *Correspondances russes*, Paris, Honoré Champion, 2013

TILLY Alexandre de, *Mémoires du comte Alexandre de Tilly pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Mercure de France, 1986

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

Dictionnaires thématiques

MELLOT Jean-Dominique *et al.* (éd.), *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1470 - vers 1830)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2019

SGARD Jean (dir.), *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999

La France au XVIII^e siècle

COQUERY Natacha, *L'hôtel aristocratique : le marché du luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 65

CRAVERI Benedetta, « Le pouvoir des femmes dans la société française de l'Ancien Régime », *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, n°18/1, 2007, p. 11-25

EL HAGE Fadi, *Le sabordage de la noblesse : mythes et réalités d'une décadence*, Paris, Passés composés, 2019

TRIQUENAU Maxime, *Des aristocrates de papier. Trois figurations littéraires de nobles à la fin de l'Ancien Régime (Besenval, Polignac, Richelieu)*, thèse de doctorat dirigée par Olivier Ferret, Université Lumière Lyon 2, 2020

Révolution française et Contre-Révolution

GILLI Marita (dir.), *L'Europe et la Révolution française*, Paris, Les Belles lettres, 1988

MARTIN Jean-Clément, *Contre-Révolution, Révolution et Nation en France (1789-1799)*, Paris, Seuil, 1998

MARTIN Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012

RANCE Karine, « La Contre-Révolution à l'œuvre en Europe », dans MARTIN Jean-Clément (dir.), *La Révolution à l'œuvre : perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 181-192

VIAL Charles-Eloi, *Les derniers feux de la monarchie : la cour au siècle des révolutions (1789-1870)*, Paris, Perrin, 2016

Histoire du livre

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, Paris, Armand Colin, 2012

NETZ Robert, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires de France, 1997

PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine : XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2004

SORDET Yann, *Histoire du livre et de l'édition*, Paris, Albin Michel, 2021

Histoire de l'émigration

BURROWS Simon, « Les journaux des émigrés et la communauté française des exilés, 1792-1814 », dans BEAUPRE Nicolas, RANCE Karine (dir.), *Arrachés et déplacés : réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés (1789-1918)*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2016, p. 241-257

DIESBACH Ghislain de, *Histoire de l'émigration (1789-1814)*, Paris, Perrin, 1984

KOROTKOV Serguey, « La transformation sociale de la colonie française à Saint-Pétersbourg à l'époque de la Révolution française », dans SCHÖNPFUG Daniel, VOSS Jürgen (éd.), *Révolutionnaires et émigrés : Transfer und Migration zwischen Frankreich und Deutschland 1789-1806*, Stuttgart, Thorbecke, 2002, p. 235-242

RANCE Karine, « L'historiographie de l'émigration », dans BOURDIN Philippe (dir.), *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes, Clermont-Ferrand, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2010, p. 355-368

REBOUL Juliette, *French Emigration to Great Britain in Response to the French Revolution*, Cham, Palgrave Macmillan, 2017

SERGIENKO Vladislava, « Les Monarchiens en émigration », dans BOURDIN Philippe (dir.), *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Rennes, Clermont-Ferrand, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2010, p. 197-209

VIDALENC Jean, *Les émigrés français (1789-1825)*, Caen, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1963

OUVRAGES SPECIFIQUES

Le monde du livre au XVIII^e siècle

BURROWS Simon, « French banned books in international perspective, 1770-1789 », dans ANDRESS David (éd.), *Experiencing the French Revolution*, Oxford, Voltaire foundation, 2013, p. 19-45

CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987

DARNTON Robert, *Éditer et pirater : le commerce des livres en France et en Europe au seuil de la Révolution*, Paris, Gallimard, 2021

DARNTON Robert, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, Odile Jacob, 1992

DARNTON Robert, « Le livre à la fin de l'Ancien Régime », *Annales*, n°28/3, 1973, p. 735-744

DARNTON Robert, *Un tour de France littéraire : le monde du livre à la veille de la Révolution*, Paris, Gallimard, 2018

DARNTON Robert, « Stratégies financières d'une maison d'édition au XVIII^e siècle », dans BARBIER Frédéric, JURATIC Sabine, VARRY Dominique (dir.), *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 333-346

GERSMANN Gudrun, « Le monde des colporteurs parisiens de livres prohibés (1750-1789) », dans CHARTIER Roger, LÜSEBRINK Hans-Jürgen (dir.), *Colportage et lecture populaire : imprimés de large circulation en Europe (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Institut Mémoires de l'édition contemporaine, 1996, p. 37-47

MARION Michel, « Approches du prix du livre au XVIII^e siècle », dans BABIER Frédéric, JURATIC Sabine, VARRY Dominique (dir.), *L'Europe et le livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1996, p. 347-356

MARTIN Henri-Jean, « À la veille de la Révolution : crise et réorganisation de la librairie », dans CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. 2, Le livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Fayard, 1990, p. 681-693

Le monde du livre sous la Révolution française

CHARTIER Roger, ROCHE Daniel, « Les livres ont-ils fait la Révolution ? », dans BARBIER Frédéric, JOLLY Claude, JURATIC Sabine (éd.), *Livre et révolution*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 9-20

DUPRAT Annie, « Les écrits contre-révolutionnaires et leur diffusion », dans MARTIN Jean-Clément (dir.), *La Contre-Révolution en Europe : XVIII^e-XIX^e siècles. Réalités politiques et sociales, résonances culturelles et idéologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 87-99

DUPRAT Annie, « Un réseau de libraires royalistes sous la Terreur », *Annales historiques de la Révolution française*, n°321, 2000, p. 45-68

ELYADA Ouzi, « La modification de l'hégémonie médiatique pendant la Révolution française : le livre face à la presse », dans BIARD Michel, CREPIN Annie, GAINOT Bernard (éd.), *La plume et le sabre*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 75-87

PETIT Bruno, « Production francophone contre-révolutionnaire des imprimeries en Suisse, 1789-1815 », *Annales historiques de la Révolution française* [en ligne], n°386, 2016, p. 3-26 (généré le 29 septembre 2021). Disponible sur internet : <https://www.cairn.info/revue-Annales-historiques-de-la-revolution-francaise-2016-4-page-3.htm>

MITCHELL James, « La fausse rubrique "Londres" durant la Révolution française », dans BARBIER Frédéric, JOLLY Claude, JURATIC Sabine (éd.), *Livre et révolution*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989, p. 157-164

WALTON Charles, *La liberté d'expression en Révolution : les mœurs, l'honneur, la calomnie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014

La Contre-Révolution intellectuelle

BELISSA Marc, « La faute à Voltaire ? La faute à Rousseau ? », dans BIARD Michel (dir.), *La Révolution française, une histoire toujours vivante*, Paris, Tallandier, 2010, p. 27-38

DESCHAMPS Jules, « Beik (Paul H.). *The French Revolution seen from the Right, Social Theories in Motion, 1789-1799* », *Revue belge de Philosophie et d'Histoire*, n°36/1, 1958, p. 205-208

FIERRO Alfred, LIEBERT Georges, « Notes et commentaires », dans BURKE Edmund, *Réflexions sur la Révolution en France*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, p. 567-777

GENGEMBRE Gérard, *La Contre-Révolution ou l'histoire désespérante*, Paris, Imago, 2001

GODECHOT Jacques, *La contre-révolution : doctrine et action (1789-1804)*, Paris, Presses universitaires de France, [1961] 1984

GRIFFITHS Robert, *Le Centre perdu : Malouet et les « monarchiens » dans la Révolution française*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1988

MARTIN Jean-Clément, « Introduction », dans MARTIN Jean-Clément (dir.), *La Contre-Révolution en Europe : XVIII^e-XIX^e siècles. Réalités politiques et sociales, résonances culturelles et idéologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 7-14

MÜNCH Philippe, « De l'autorité et la Révolution. Une alternative pragmatique au discours antiphilosophique », *Tangence* [en ligne], n° 106, 2014, p. 51-66 (généré le 16 novembre 2021). Disponible en ligne : <https://id.erudit.org/iderudit/1032600ar>

SAINT-VICTOR Jacques de, *La première contre-révolution : 1789-1791*, Paris, Presses universitaires de France, 2010

Sénac de Meilhan

DELON Michel, « Pierre Escoube : Sénac de Meilhan (1736-1803), 1984 », *Dix-Huitième Siècle*, n°18, 1986, p. 541

ESCOUBE Pierre, *Sénac de Meilhan : de la France de Louis XV à l'Europe des émigrés*, Paris, Perrin, 1984

GRANDEROUTE Robert, « Sénac de Meilhan et la Révolution », dans SGARD Jean (éd.), *L'écrivain devant la Révolution : 1780-1800*, Grenoble, Université Stendhal, 1990, p. 171-180

MONSEMBERNARD Guy de, *Sénac de Meilhan (1736-1803)*, Auch, Théodore Bouquet, 1969

MONSEMBERNARD Guy de, « Sénac de Meilhan (1736-1803) », *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire & scientifique du Gers*, n°70/1, 1969, p. 77-115

ROCHE Daniel, « H. A. Stavan, *Sénac de Meilhan (1736-1803) -Moraliste romancier, homme de lettres.* (Bibliothèque de Littérature et d'Histoire), 1968 », *Dix-Huitième Siècle*, n°3, 1971, p. 429

STAVAN Henry Arthur, *Gabriel Sénac de Meilhan, 1736-1803 : moraliste, romancier, homme de lettres*, Paris, Minard, 1968

VIELWAHR André, *La vie et l'œuvre de Sénac de Meilhan*, Paris, Nizet, 1970

Des principes et des causes de la Révolution en France

ANDRIES Lise, « Sénac de Meilhan : *Des principes et des causes de la Révolution en France*. Suivi d'extraits de *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*. Édition présentée et annotée par Michel Delon, 1987 », *Dix-Huitième Siècle*, n°20, 1988, p. 496-497

DELON Michel, « Présentation », dans SENAC DE MEILHAN Gabriel, *Des principes et des causes de la Révolution en France*, Paris, Desjonquères, 1987, p. 7-25

MICHAUD Claude, « Sénac de Meilhan : *Des Principes et des causes de la Révolution en France*. Suivi d'extraits de *Du Gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*, 1987 », *Dix-Huitième Siècle*, n°21, 1989, p. 489

PANDOLFI Jean, « Sénac de Meilhan : Des principes et des causes de la Révolution en France, Éditions Desjonquères, Paris 1987, 123 p., 84 F. », *La Pensée*, n°264, 1988, p. 130-131

Contexte d'écriture, de production et de réception du livre

BURNAND Léonard, « Entre légende noire et réhabilitation : les historiens face à Necker », *Cahiers staëliens*, n°55, 2004, p. 31-53

CELLARD Jacques, *Un génie dévergondé : Nicolas-Edmé Rétif, dit « de la Bretonne » : 1734-1806*, Paris, Plon, 2000, p. 500-501

COWARD David, « Rétif imprimeur sous la Révolution », *Études rétiviennes*, n°11, 1989, p. 91-107

TOURNERIE Jean-André, « Lettres de Mgr. De Conzié, Archevêque de Tours à M. d'Aine, Intendant de Tours (1789-1794) (seconde partie) », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, n°40, 1982, p. 263-306

SITOGRAPHIE

« Les estampilles et l'estampillage de la Bibliothèque royale à la Bibliothèque nationale de France » (consulté le 26 août 2022 : <https://www.bnf.fr/fr/les-estampilles-et-lestampillage-de-la-bibliotheque-royale-la-bibliotheque-nationale-de-france>)

Notice BnF de Meymac (consultée le 19 avril 2022 : <https://data.bnf.fr/fr/13574534/meymac/>)

Notice de *Des principes et des causes de la Révolution en France* sur le site de la Bibliothèque universitaire de Nice (consulté le 28 août 2022 : <http://catalogue.unice.fr>)

Page de vente du lot *Des principes et des causes de la Révolution en France* (consulté le 27 août 2022 : <https://www.catawiki.com/fr/l/25897531-gabriel-senac-de-meilhan-des-principes-et-des-causes-de-la-revolution-en-france-1791>)

Présentation de *Des principes et des causes de la Révolution en France* sur le site du Boucher (consulté le 28 août 2022 : <http://www.leboucher.com/vous/senac/meilhan.html>)

GLOSSAIRE

Catalogue : Document, illustré ou non, qui présente ou recense un ensemble d'articles ou de services qu'un commerçant propose à la vente.

Demi-reliure : Reliure dans laquelle les plats ne sont pas recouverts de la même matière que le dos.

Éditeur : Personne physique ou morale qui est responsable de l'entreprise d'édition et des choix effectués.

Émigré : Adversaire de la Révolution française ayant quitté la France.

Exemplaire : Chacun des objets formés d'après un type unique reproduit.

Fleuronné : Ornement utilisé en typographie et en dorure.

Imprimerie : Ensemble des techniques et métiers qui concourent à la fabrication d'ouvrages imprimés.

Intendant : Sous l'Ancien Régime, commissaire royal établi dans une généralité.

Libelle : Petit écrit satirique et/ou diffamatoire ; pamphlet.

Reliure : Couverture cartonnée, recouverte de cuir, de toile, etc., dont on habille un livre pour le protéger et le décorer.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Détail de la page LXXXV de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque Diderot de Lyon (S53440)	22
Figure 2 - Page titre de <i>Lettres philosophiques</i> , Bibliothèque nationale de France (Z BEUCHOT-503).....	28
Figure 3 - Page de titre de <i>Considérations sur l'esprit et les mœurs</i> , Bibliothèque nationale de France (8-Z LE SENNE-9920).....	29
Figure 4 - Carte de la répartition des lieux de vente du livre de Sénac de Meilhan à Paris	32
Figure 5 - Page titre de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque municipale de Nantes (215170/C687 - 000000-1169213)	34
Figure 6 - Page titre de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)	35
Figure 7 - Détail de la page viii de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque nationale de France (La32-9)	35
Figure 8 - Détail de la page iii de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque nationale de France (La32-9)	35
Figure 9 - Détail de la page V de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)	36
Figure 10 - Détail de la page 9 de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque nationale de France (La32-9)	36
Figure 11 - Détail de la page IX de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)	36
Figure 12 - Détail de la page de titre de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)	38
Figure 13 - Page de titre de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Lot vendu en 2019 sur le site néerlandais Catawiki.....	39
Figure 14 - Couverture de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Lot vendu en 2019 sur le site néerlandais Catawiki.....	40
Figure 15 - Inventaire des exemplaires de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> conservés dans des établissements publics	49
Figure 16 - Détail de la page titre de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63,1)	50
Figure 17 - Couverture de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque municipale de Nantes (215170/C687 - 000000-1169213) ..	51
Figure 18 - Tranche du volume dans lequel est relié l'ouvrage de Sénac de Meilhan, Bibliothèque municipale de Lyon (SJ IF 362/63)	52
Figure 19 - Feuille d'emprunt de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Bibliothèque Diderot de Lyon (S53440)	53
Figure 20 - Page de titre de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Paris, Le Boucher, 2002.....	54
Figure 21 - Couverture de <i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i> , Nîmes, Lacour-Ollé, 2012.....	55

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	7
Un gascon à la cour du roi.....	7
La fin d'un monde	8
Au siècle des Lumières	9
Un émigré parmi d'autres	10
L'imprimé à l'aube de la Révolution.....	11
Un acteur de son temps.....	12
CHAPITRE 1 : DES PRINCIPES ET DES CAUSES D'UN DISCOURS MONARCHISTE	13
1.1 - Au service de sa majesté	13
<i>1.1.1 - Une carrière politique manquée</i>	<i>13</i>
<i>1.1.2 - Un homme de lettres ambitieux.....</i>	<i>13</i>
1.2 - La fin de l'Ancien Régime	14
<i>1.2.1 - La monarchie sur le temps long.....</i>	<i>14</i>
<i>1.2.2 - Une société en mutation</i>	<i>16</i>
<i>1.2.3 - Le rôle des Lumières</i>	<i>18</i>
1.3 - Les limites d'une analyse biaisée	20
<i>1.3.1 - Un regard sur le rôle des femmes</i>	<i>20</i>
<i>1.3.2 - L'insaisissable ministère des Finances</i>	<i>21</i>
CHAPITRE 2 : ÉDITER SOUS LA REVOLUTION	24
2.1 - Du système corporatiste au système libéral	24
<i>2.1.1 - Le livre politique à la veille de la Révolution.....</i>	<i>24</i>
<i>2.1.2 - Bouleversements révolutionnaires</i>	<i>25</i>
2.2 - À l'ombre de la légalité.....	26
<i>2.2.1 - Sénac de Meilhan a-t-il craint la censure ?.....</i>	<i>26</i>
<i>2.2.2 - Éditer depuis l'étranger</i>	<i>27</i>
2.3 - Le livre, un acteur de son temps.....	27
<i>2.3.1 - La question de la rubrique « Londres »</i>	<i>27</i>
<i>2.3.2 - Édition et impression</i>	<i>30</i>
<i>2.3.3 - Un réseau de libraires parisiens.....</i>	<i>31</i>
2.4 - Un livre, trois versions.....	33
<i>2.4.1 - Les versions parisiennes (1790)</i>	<i>33</i>
Analyse alphanumérique de la version « Maison »	36
Analyse alphanumérique de la version « Vase »	37
Analyse du filigrane de la version « Vase ».....	38

2.4.2 - <i>La version de Saint-Pétersbourg (1791)</i>	39
CHAPITRE 3 : ITINERAIRE D'UN OUVRAGE POLITIQUE	41
3.1 - Un succès en demi-teinte	41
3.1.1 - <i>Un objet de consommation</i>	41
3.1.2 - <i>La critique littéraire</i>	43
3.1.3 - <i>Possibles influences</i>	45
3.2 - Postérité au XIX^e siècle	46
3.3 - Conservation et rééditions	49
3.3.1 - <i>Exemplaires disponibles en France</i>	49
Analyse de l'échantillon	50
3.3.2 - <i>Rééditions au XX^e et XXI^e siècles</i>	53
CONCLUSION	56
SOURCES	59
Sources imprimées	59
<i>Sources imprimées sous la Révolution et l'Empire</i>	59
<i>Sources imprimées au XIX^e siècle</i>	59
<i>Catalogues de ventes</i>	60
Sources publiées	60
BIBLIOGRAPHIE	61
Ouvrages généraux	61
<i>Dictionnaires thématiques</i>	61
<i>La France au XVIII^e siècle</i>	61
<i>Révolution française et Contre-Révolution</i>	61
<i>Histoire du livre</i>	61
<i>L'émigration</i>	62
Ouvrages spécifiques	62
<i>Le monde du livre au XVIII^e siècle</i>	62
<i>Le monde du livre sous la Révolution française</i>	63
<i>La Contre-Révolution intellectuelle</i>	64
<i>Sénac de Meilhan</i>	64
<i>Des principes et des causes de la Révolution en France</i>	65
<i>Contexte d'écriture, de production et de réception du livre</i>	65
Sitographie	66
GLOSSAIRE	67
TABLE DES ILLUSTRATIONS	69
TABLE DES MATIERES	71